

Critique Communiste

Revue mensuelle de la Ligue communiste révolutionnaire
(section française de la IV^e Internationale)

N°88

SEPTEMBRE 1989

20 F

- ◆ Discussion
avec SUD
- ◆ Entretien
avec
Patrick Tort
sur *la Raison
classificatoire*

◆ Livres :

Teodor Shanin

Maurice Rajsfus

Victor Leduc



SYNDICATS : ATTENTION TRAVAUX !

Attention travaux !

Peut-être aiguillonné par les grandes réalisations architecturales du Président, Rocard se mue en nouvel Hercule et clame son ambition d'engager « onze travaux ». Craignons le pire !

Sans afficher la même démesure, le mouvement ouvrier serait bien inspiré d'engager les travaux de sa propre réhabilitation. Faut-il qu'il soit délabré pour que, après des années de théorisations sur « l'adaptation du syndicalisme » des uns et de repli sectaire des autres, ce soit, en cette rentrée sociale, le simple bon sens qui fasse figure de renouvellement !

C'est Henri Krasucki qui redécouvre les vertus de l'unité : « *Et nous disons à toutes les confédérations que nous sommes prêts à rechercher les terrains d'entente possibles sur les sujets brûlants, ce qui ferait tant de bien pour l'efficacité des luttes revendicatives.* » Tandis que Marc Blondel proclame : « *Il faut un syndicalisme plus revendicatif, qui redonne à la revendication tout son rôle.* » Reste, bien sûr, Jean Kaspar pour témoigner que l'autisme syndical est toujours un mal régnant... Quant à Bernard Deleplace, secrétaire de la FASP, il fait figure de sage du mouvement syndical lorsqu'il explique : « *Les salariés ont été échaudés : maintenant, ils veulent juger sur pièces. Et, pour ce faire, il n'y a que le B-A-Ba de l'action syndicale : la revendication, l'action, le rapport de forces.* » Et d'ajouter : « *L'essence du syndicalisme c'est l'indépendance, l'autonomie d'action, le respect des aspirations de la base. Ceux qui l'ont oublié devront maintenant s'en apercevoir.* »

Que de dégâts, en termes d'impuissance, de division, d'échecs essuyés face à l'offensive patronale, avant de retrouver le B-A-Ba !

Encore a-t-il fallu la floraison des coordinations pour commencer à faire comprendre aux directions qu'à persister dans leurs politiques elles allaient convaincre les travailleurs de la nécessité de trouver par eux-mêmes les réponses à la crise du syndicalisme.

La revendication, l'unité, la mobilisation d'ensemble, l'indépendance, la démocratie... Voilà bien les premières pierres qu'il y a urgence à poser en cette rentrée. Mais la reconstruction de l'édifice demandera bien de l'ingéniosité.

Nous entamons dans ce numéro le début d'une réflexion de longue haleine sur la crise du syndicalisme. A suivre...

SOMMAIRE

4 CGT : unité mode d'emploi, par Jean Lantier.

7 CFDT : Kaspar parie sur le dos des salariés, par Alain Nazier.

9 Discussion avec deux responsables de la fédération SUD.

15 Entretien avec Pierre Cours-Salies, Crise de la CFDT et crise du syndicalisme.

23 Entretien avec Patrick Tort sur la Raison classificatoire.

27 Teodor Shanin : « The Roots of Otherness », par Michaël Löwy.

31 Maurice Rajs-fus : Mon Père l'émigré, par Enzo Traverso.

33 Victor Leduc : Aliénation ou autogestion, par François Duval.

CGT : Unité mode d'emploi

JEAN LANTIER

« **Q**uand les travailleurs ressentent le besoin de lutter ils éprouvent naturellement le besoin d'unité. Leur unité, telle que je viens de la décrire, et l'unité des organisations syndicales. A l'entreprise et à tous les niveaux possibles. Nous en sommes résolument partisans. Dans les conditions qui se créent, la question se pose pour les confédérations aussi. Nous ne sommes pas pour enjoliver les choses ni les noircir. Soyons vrais c'est plus efficace. Nous savons les différences qui existent entre la CGT et d'autres. Et aussi entre les autres. Mais la vie est là. Et nous voyons bien que sur des questions importantes, les déclarations — voire les positions — se rapprochent. Faut-il que les divergences nous empêchent de nous retrouver ensemble avec les travailleurs qui engagent la lutte, avec nos organisations respectives qui y participent pour appuyer et impulser la défense de revendications qui peuvent et doivent nous rapprocher ? C'est pourquoi nous nous adressons aux salariés pour qu'ils se rassemblent démocratiquement sans attendre afin d'engager l'action. Et nous disons à toutes les confédérations que nous sommes prêts à rechercher les terrains d'entente possibles sur les sujets brûlants ce qui ferait tant de bien pour l'efficacité des luttes revendicatives. » Ainsi parlait Henri Krasucki lors de sa conférence de presse de rentrée sociale, le 23 août. Depuis, la commission exécutive confédérale a confirmé, début septembre, l'option unitaire du bureau. Le changement de ton représente un tournant si brusque qu'on doit en mesurer la portée pratique réelle.

La CGT a pris en compte l'aspiration unitaire nouvelle lors de son 43^e congrès de mai 1989. Ce simple constat l'incitait à la prudence face aux coordinations. Dans son arsenal de référence elle n'excluait pas d'y participer, pas plus qu'elle n'excluait l'unité. Dans la tradition politique de sa direction, le texte d'orientation contenait bien entendu d'autres paragraphes en tous points opposés qui insistaient sur le rôle unique et irremplaçable d'une CGT seul syndicat réel et sérieux. Cette philosophie sommaire — « seule la CGT » —, fonction-

nait jusqu'alors comme le credo exclusif. La religion CGT, dont Jean Magniadas fit un livre, reposait sur le dogme de l'identité cégétiste confondue au syndicalisme de classe. Le reste du monde syndical considéré comme réformiste ne méritait pas qu'elle y intervienne. Cette vision des deux mondes qui s'ignorent était sœur de celle de la social-démocratie. Des rangs de celle-ci sortaient des projets de recomposition autour du Parti socialiste dont le caractère commun était le contournement de la CGT. Tout cela fonctionnait dans l'ambiance terne de chute globale du syndicalisme, de recul de la syndicalisation et de perte de crédit auprès des jeunes générations salariées. Formellement, la rupture de l'unité remonte à celle de l'alliance du PCF, du PS et des radicaux pour gouverner ensemble, en septembre 1977. Le cours sectaire fut modulé lors du passage du PCF au gouvernement. Syndicat de l'union gouvernementale réalisée *in extremis* en juin 1981, la CGT n'eut de cesse par la suite de faire oublier cette inféodation de 1981 à juillet 1984, date du départ des quatre ministres communistes du gouvernement. Faire oublier l'attitude de garde syndical des réformes de l'Etat, tel était le souci majeur. Il se traduisit par une course folle de la centrale, de la caricature d'insurrection populaire menée par le service d'ordre à Ivry-SKF à l'agitation boutiquière et peu efficace autour des « dix de Billancourt ». Le tumultueux fleuve sectaire buta naturellement sur la grève étudiante de l'hiver 1986. Traumatisés par Mai 68 et effrayés d'en subir un second, les leaders cégétistes constituèrent une commission auprès de la coordination étudiante, répondant à son appel à manifester. Depuis, le cours sectaire croise des tactiques particulières, souples et dictées par la nécessité. La grève des infirmières ne vit pas une CGT front de bœuf, mais conforme à son attitude lors des grèves contre Devaquet. Cette manière de faire, inscrite au document d'orientation du 43^e congrès, ne s'institua pas en loi, mais s'imposa comme une impérieuse nécessité. En ce sens la CGT ne devient pas unitaire, elle ne s'auto-réforme pas : elle s'adapte pour ne pas perdre pied dans les luttes. Elle demeure la



première centrale dans les élections professionnelles, mais cela ne lui procure nullement un moyen d'encadrement des conflits.

L'unité dont parle Henri Krasucki correspond à plusieurs nécessités imposées de l'extérieur à la CGT. Les salariés en grève l'exigent. Mais ils n'attendent plus de feu vert syndical pour partir en lutte. Tout l'appareil connaît les sueurs froides du débordement, cruellement présent dans la grève des infirmières et potentiel dans la plupart des secteurs. La direction confédérale doit réagir vite pour offrir à cette soif unitaire un breuvage qui ressemble à l'unité, qui a le goût de l'unité, mais qui n'est pas l'unité. Ce que fait la CGT aux Impôts, à Peugeot-Mulhouse, et dans d'autres secteurs. Une intersyndicale au sommet, symbolisant l'unité, mais ne la soumettant pas au contrôle décisif de la base, voilà le nec plus ultra anticoordinations, antidébordements. La recette n'est pas nouvelle. Elle servit largement après Mai 68. Elle peut marcher car le seul fait de réaliser l'unité syndicale est susceptible de débloquent des énergies dans beaucoup d'entreprises du privé. Et représenter un petit événement dans le public. Cette unité Canada Dry ne sert pas de moyen cégétiste à une offensive revendicative tous

azimuts. La CGT n'entreprend nulle campagne pour les salaires, l'emploi ou la Sécurité sociale. La méthode utilisée, tout entière déterminée par la restauration du contrôle sur l'action, parle essentiellement d'unité des syndicats. Demeure une certaine fragilité car, unis, ils ne recouvrent pas pour autant le crédit perdu ces dernières années. N'empêche, une intersyndicale aux connivences bien rôdées entre syndicats sait juguler le contrôle démocratique, et donc la lutte même. La grève des crèches, et l'actuel mouvement des Impôts en témoignent. Il convient de faire l'économie du débat sur la sincérité, l'authenticité du tournant CGT : la direction n'a pas le choix. Dans la misère syndicale actuelle elle apparaît facilement la plus à gauche dans les élections professionnelles car elle l'est réellement. Elle entreprend une reconquête au moyen de cette unité particulière.

D'autres motivations président à cette manière de faire. Le PCF laisse libre la CGT de toute consigne de vote contraignante, comme le fut celle en faveur du candidat Herzog. Le plus mauvais score du PCF a été aussi celui d'une CGT dont nombre de commissions exécutives fédérales se sont prononcées en faveur du candidat du PCF. Aujourd'hui, nulle élection ne vient obs-

truer l'horizon syndical CGT. Mais aucune orientation politique du PCF non plus. Le PCF ne se bat sur aucune ligne politique, il laisse le terrain syndical radical à la CGT, chargée d'occuper tout l'espace social, afin de le borner aux seules actions économiques, excluant par postulat tout affrontement politique central. Le rôle cégétiste requiert donc des moyens sociaux d'agitation, d'intervention sur la scène centrale. Seule, elle ne peut plus mettre de larges mouvements en œuvre : l'unité de ce point de vue également constitue un outil irremplaçable. Faire monter la pression sociale sans la faire converger contre le gouvernement en place, voilà qui relève d'un art bureaucratique consommé. De façon interne, ayant asséché toute vie syndicale, et sélectionné en fonction de la docilité centrale, elle a contribué à la chute vertigineuse du niveau syndical de ses militants. Si bien que des tactiques fines, élaborées au sommet, ne passent pas, par opposition politique et par perte du savoir-faire militant. Dans ce genre de situation, une hypercentralisation est nécessaire, et la tactique de sommet décisive. D'où ces manœuvres unitaires à l'échelle fédérale, mieux dirigées par l'échelon confédéral. Enfin, par rapport au PS, la CGT intervient pour couper l'herbe sous le pied à d'éventuelles oppositions internes et de nouveaux rebondissements du débat syndical à l'orée du congrès du PS.

Il devient décisif pour les cégétistes unitaires et lutte de classes de ne pas se

faire balloter par les changements de la tactique de sommet. *Unitaires*, ils se doivent d'utiliser ce qu'il l'est en haut pour mieux faire progresser l'action à tous niveaux avec les autres syndicats et avec les principaux intéressés, les salariés eux-mêmes. En ce sens, ils peuvent œuvrer à l'unité intersyndicale au service de l'unité ouvrière, de la mise en place d'organes d'autocontrôle des mouvements par leurs acteurs. *Lutte de classe*, ils n'oublient pas qu'un gouvernement Rocard entreprend dans les trois ans à venir la mise en coupe libérale réglée d'une série de secteurs. Pour eux, l'unité sert à promouvoir les revendications correspondant à la satisfaction des besoins. Le dilemme cégétiste confédéral voulait enfermer le débat en deux camps : les unitaires lâchant les revendications et les luttes de classes sectaires.

Désormais, l'« unité prônée d'en haut » doit servir à l'action revendicative de masse. A chaud, dans la grève, ils savent dorénavant qu'il existe la possibilité de diriger démocratiquement, unitairement, collectivement les luttes. En ce sens, ils n'opposent pas unité syndicale à coordination, mais mettent l'intersyndicale au service du mouvement, et des comités de grève et coordinations s'ils existent. La CGT accompagne l'unité de sommet d'une nouvelle salve de journées d'action dont l'inefficacité permettra d'éventer les manœuvres en cours et d'asseoir l'autorité de la démocratie ouvrière dans l'action.



CFDT : quand Kaspar parie sur le dos des salariés

ALAIN NAZIER

ALORS que tous les commentateurs parlent d'un éventuel automne chaud ou agité, le secrétaire général de la CFDT, Jean Kaspar, prend de la hauteur par rapport à l'actualité avec le traditionnel billet de rentrée publié dans le *Monde* du 23 août 1989. La situation immédiate est vite expédiée par le recensement des questions à résoudre : chômage, financement de la protection sociale, formation professionnelle et qualification. Des esprits chagrins s'étonneront de n'y voir point figurer les salaires dont tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont la préoccupation majeure du monde du travail en cette rentrée. A tel point que Rocard se creuse la tête pour définir une politique salariale dans la fonction publique... sans augmentation de salaire !

Non pas que la CFDT n'ait pas quelques idées sur ces questions, mais elles ne sont pas au centre du lancement de la rentrée. Peut-être que le bureau national de septembre rectifiera cette impression. C'est donc au fil des lectures de *Syndicalisme hebdo* qu'il faut se faire une idée des revendications cédétistes. Nous prendrons les salaires pour exemple. *Syndicalisme* du 22 juin titrait : « Répartir les fruits de la croissance » ; et le numéro du 13 juillet offrait un dossier intitulé : « Salaires-revenus, différences sous tous rapports », où était mis en exergue « la langueur du pouvoir d'achat et la vigueur des inégalités ». Mais là encore, au-delà de ce constat, ce ne sont que des axes revendicatifs qui sont mis en avant. Il était même dit qu'il fallait « une action vigoureuse pour faire avancer les revendications CFDT ». Mais quelle action ? Avec quelles forces ? Mystère ! La justesse des axes revendicatifs ne devrait pas par ailleurs empêcher de les chiffrer : le salaire minimum à moins de 6 000 F ou 6 500 F serait-il si indécent au regard des besoins des salariés ou des profits patronaux ? Est-il ubuesque de réclamer une augmentation uniforme de 1 500 F alors que la hiérarchie salariale semble se creuser de nouveau ? La réponse de N. Notat face à la volonté de Rocard d'introduire l'intéressement dans la fonction publique ne laisse pas d'être inquiétante : « Si le Premier ministre a l'intention de réfléchir avec les syndicats sur les moyens de faire bénéficier de la crois-

sance les fonctionnaires, nous nous en félicitons. Toutefois, on ne peut imaginer qu'on substitue à l'actuel critère de l'inflation le seul critère du PIB. Il faut au contraire marier les deux ». Il y a quelque naïveté à se féliciter d'abord d'un mauvais coup pour essayer ensuite d'en limiter la portée. On retrouve ici malheureusement toute la (mauvaise) démarche cédétiste qui consiste à rogner les aspérités les plus saillantes des attaques contre les travailleurs au lieu de chercher à les briser à la racine même. Car si Kaspar admet cette vérité de bon sens que le rôle du syndicalisme est « d'agir pour répondre aux problèmes concrets des travailleurs », le verbe agir dans le dictionnaire cédétiste a plus la connotation de négocier que d'organiser le rapport de forces propre à faire reculer patrons et gouvernement.

S'il est rappelé au gouvernement qu'il doit entendre les revendications syndicales et qu'il ne doit pas rêver d'une société sans conflit, c'est bien évidemment que la direction de la CFDT doit prendre ses marques pour le cas où justement des conflits d'envergure démarreraient. Elle a en mémoire les déboires subis en santé ou partiellement dans les PTT l'an dernier. Mais elle ne veut pas non plus être esclave des pressions des événements ni du doute et de la contestation franche ou larvée qui continue de s'exprimer dans ses organisations comme l'ont montré les congrès récents du SGEN, des Finances, de la Santé, de la Haute-Garonne ou d'HACUITEX.

Le billet de rentrée ayant posé les termes de l'élémentaire prudence vis-à-vis de possibles mobilisations à venir, qu'au demeurant il n'appelle pas à construire, vise plutôt à réaffirmer la ligne de fond de l'orientation majoritaire.

Nul ne pourra contester le bien-fondé d'un syndicalisme indépendant du politique et encore plus des partis, qu'ils soient de droite ou de gauche. L'expérience la plus récente est là pour en confirmer la validité. Mais la question qui vient immédiatement c'est « pourquoi faire ? ». Là, on n'est pas trop surpris de lire une nouvelle condamnation de tous les dogmatismes syndicaux et patronaux, surtout ceux « qui rassurent les nostalgiques de la lutte de

classes ». Comme si le patron moderniste qui négocie la flexibilité des horaires et anime des cercles de qualité ne faisait pas partie de la famille des exploiters.

La question centrale pour la CFDT reste bien le combat entre « deux types de syndicalisme », celui des dogmatismes et celui qui prend la mesure des mutations et s'y adapte. Quel syndicalisme nouveau ? Celui qui « a progressivement intégré les réalités économiques », « non pour assurer d'abord la compétitivité et dégager du profit » (la précision est heureuse) mais pour « montrer que le social est un élément déterminant de la rationalité économique ». S'il s'agit de souligner qu'une entreprise ne peut vivre, se développer que grâce aux salariés qui apportent leur sueur, leur cerveau et leur savoir-faire, nous en serons aisément d'accord. C'est justement la raison pour laquelle il n'y a aucune rationalité à ce que ce soit les capitalistes qui décident des investissements, des objets à produire ou des services à rendre, des conditions de travail et des salaires. C'est ce qui justifie à nos yeux l'expropriation des capitalistes. Rappeler cette rationalité-là nous fera encore une fois ranger dans le camp des antidémocrates par la direction CFDT. Tant il est vrai qu'au-delà des tensions, des conflits inhérents à toute société, le rôle du syndicalisme, selon Kaspar, serait d'être « producteur de consensus », c'est-à-dire « de solutions négociées » avec l'autre partenaire de la société démocratique : le patronat. Solutions négociées qui mettent en exploitation, au sens strict, « les gisements de productivité fantastiques » que sont « l'implication, la motivation et l'intelligence des hommes et des femmes » dans l'entreprise.

La CFDT veut un syndicalisme qui « s'ouvre davantage aux salariés, à leur participation ». Bravo ! On a vu l'an passé, lors du conflit des infirmières, cette ouverture particulière qui consiste à signer un accord avec le gouvernement, dans la plus stricte indépendance syndicale cela va de soi, contre l'avis de milliers d'infirmières en grève et qui refusaient explicitement dans leurs assemblées générales et leurs services cet accord. S'ouvrir aux aspirations des salariés ? Bien sûr. Ils sont aussi demandeurs d'unité d'action. La direction CGT vient de faire tactiquement un signe dans ce sens. C'est l'Union régionale Basse-Normandie qui

rappelle qu'elle a toujours été pour cette unité d'action (même quand la CGT la leur refusait en les mettant dans le même sac que Maire) et propose à ses organisations de rencontrer tous les partenaires syndicaux « pour rechercher les terrains d'entente possibles sur l'action revendicative ». De la part de la direction confédérale, silence radio. Pas un mot sur le conflit qu'ont mené les travailleurs des impôts pendant tout l'été et de l'appel de toutes leurs organisations syndicales pour le 12 septembre. Peut-être un exemple à ne pas suivre ? En revanche, il est pris acte des difficultés que rencontre la recomposition syndicale. FO a repris les mauvais chemins du *statu quo* social et la volonté d'hégémonie par trop affichée de certains secteurs du Parti socialiste sur le processus fait tâche sur la pureté syndicale. Pour autant la CFDT ne renonce pas aux convergences « vitales » entre syndicalismes du même type pour enfin, un jour, plus lointain que prévu sans doute, « grâce à un travail et une volonté commune, déboucher alors dans le même océan syndical dont parlait E. Maire au congrès de Strasbourg. C'est là, en tout cas, la volonté de la CFDT malgré toutes les difficultés liées à l'histoire et aux cultures ».

A la fin de son article Kaspar se demande si une telle conception est un « pari fou ou celui de la raison ». Bonne question. Une chose est sûre : ce coup de peinture sur l'édifice vermoulu de la collaboration de classes se fait sur le dos des travailleurs qui sont las des négociations à reculons, au coup par coup, sur le terrain de l'adversaire. La justification de la division n'est sans doute pas apte à rendre le syndicalisme attrayant pour les salariés. Rabâcher la ligne dite de l'adaptation qui a déjà fait tant de mal à la CFDT c'est du masochisme à l'état pur. Kaspar devrait lire et méditer *Syndicalisme* du 31 août qui consacre une page aux raisons des départs de l'organisation : 40 % pour des raisons de fond où s'entassent pêle-mêle : la zizanie syndicale, la mollesse de la CFDT face au gouvernement entre 1981 et 1984, les déclarations et positions sur la rigueur, le mouvement étudiant ou la flexibilité ; sans oublier les quelques pour cents qui se plaignent d'une mauvaise défense des salariés. Le pari de l'intelligence serait peut-être de ne pas persister dans les mêmes erreurs.

Discussion avec deux responsables de la fédération SUD

Créée dans les PTT en réponse à la chasse aux « moutons noirs », lancée dans la CFDT par un E. Maire sur le départ, la fédération SUD (Solidaire, Unitaire, Démocratique) va tenir, du 19 au 22 septembre, son congrès.

Nous voulons donner largement la parole à ses militants : au milieu de l'été, deux membres de la direction de SUD ont donc répondu à nos questions, Annick Coupé et Thierry Renard.

En mars dernier, les élections aux commissions paritaires ont montré la force de SUD, qui menait campagne sans droits syndicaux : dans la région parisienne, 16 % chez les postaux, 25 % dans les télécoms, 14 % aux chèques postaux, 13 % dans les centres de tri de Paris, quelques scores spectaculaires dans des centres de tri de banlieue (49,5 % à Issy-les-Moulineaux, 46 % à Créteil...), des résultats dans quelques villes et services de province où SUD a fait campagne... Cela traduit une réelle représentativité. Soulignons de plus une implantation dans des secteurs décisifs pour le début des luttes dans les PTT.

Face aux projets gouvernementaux, bien sûr, SUD appelle à la mobilisation unitaire, contre la remise en cause du système de salaire, de mutation et de recrutement, mais aussi parce que le gouvernement tend à détruire un véritable service public.

◇ *Critique Communiste : A quelques semaines du congrès de SUD, après quelques mois d'existence, quel premier bilan tirez-vous de sa création et de son activité ?*

Annick : La création de SUD correspond effectivement à une attente d'une partie des travailleurs des PTT. Plusieurs éléments permettent de vérifier l'écho favorable : les résultats aux élections professionnelles¹ ; notre présence là où ont eu lieu des conflits locaux, par exemple aux télécommunications de la région parisienne mais aussi dans d'autres luttes locales. Notre syndicalisme reste bien tourné vers l'action ! Enfin, les adhésions, même si on n'assiste pas à un raz-de-marée parce que SUD ne peut échapper aux problèmes généraux du syndicalisme aujourd'hui : nous en sommes, cependant, entre 1 800 et 1 900 adhérents.

Dans les conflits dont nous étions partie prenante, nous avons pu mettre en œuvre une pratique syndicale favorisant

l'auto-organisation, les assemblées générales, les prises de décisions par le personnel. Et nous avons été pour quelque chose dans la façon dont a fonctionné le conflit des télécoms, où la CGT, deuxième force présente avec nous, a été aussi entraînée dans cette démarche.

Thierry : Audience électorale et audience dans les luttes correspondent aux endroits où nous avons des militants. Le fait que les assemblées générales des télécoms mandatent les responsables syndicaux, systématiquement, pour aller négocier, cela n'était pas possible avant.

Il faut aussi s'interroger sur la signification des nouveaux conflits : des services veulent se battre pour leurs revendications mais refusent de grands mouvements fourre-tout. Après des échecs syndicaux successifs, ils veulent entrer dans l'action à partir du moment où 80 à 90 % du service sont prêts à se battre. Ils veulent l'efficacité et contrôler leur lutte. Cela pose une question : comment unifier les reven-



dications de tous les services, ne pas tomber dans des pièges qui opposeraient les uns aux autres. En même temps, on trouve, dans certains cas, la conscience de peser dans le travail ; d'où des revendications de prime, de reconnaissance de la qualification. Il faudrait discuter ces aspects, que nous avons découverts. Mais il faut aussi dire que ces conflits ont débouché sur des avancées réelles : quand les agents des lignes vont gagner 950 F supplémentaires par mois à Paris, on peut dire que c'est une prime ou une indemnité, mais cela fait de l'argent en plus.

Toutefois, une difficulté existe : ceux qui n'ont pas de rapport de forces professionnel risquent de rester sur la touche d'une telle revalorisation.

Annick : Pour ce bilan, il faut rappeler l'un des enjeux qui nous a amené à créer SUD : le risque de perdre un potentiel, surtout des jeunes militants qui n'avaient pas un passé militant (politique et syndical). Or, aujourd'hui, on peut dire que pour l'essentiel ces forces ne sont pas « dans la nature », ne sont pas perdues pour le mouvement syndical.

SUD, en plus de ceux qui ont été à la CFDT et quelques-uns à la CGT, peu à FO, comporte aussi des adhérents qui n'avaient jamais appartenu à une organi-

sation syndicale et n'y auraient pas adhéré dans l'état actuel du mouvement syndical. Mais cela pose d'autres problèmes, à partir de l'écart entre les divers types de militants.

◇ *Cette réalité doit se retrouver dans la préparation de votre prochain congrès. Pouvez-vous en résumer les aspects décisifs ?*

Annick : C'est le congrès de constitution. Il va permettre de définir notre identité syndicale sur le plan un peu théorique : quels acquis et quelles références on revendique, quelles questions on ouvre, quels éléments de réponse au problème de l'avenir du syndicalisme pour le fin du xx^e siècle.

On ne va pas arriver à traiter tout cela ! Mais on est bien sur nos deux jambes : les acquis du mouvement syndical auxquels on se réfère, mais aussi une ouverture aux questions en débat.

◇ *Dans ce texte, vous faites un effort pour présenter une actualité du syndicalisme révolutionnaire aujourd'hui. La démarche est politiquement et syndicalement très cultivée. Dans quelle mesure est-ce perçu par les militants et les adhérents ?*

Annick : Précisons le terme syndicalisme révolutionnaire, aujourd'hui peu parlant ou trop dénaturé. S'il renvoie aux origines, à la référence d'un syndicalisme se pensant et se construisant comme un outil de défense immédiate et quotidienne des travailleurs, mais aussi comme un outil pesant pour changer la société... pourquoi pas ? Disons que ce texte nous voulons qu'il soit l'expression d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale en phase avec son temps...

Ce texte, les adhérents le jugent « bien ». Pour autant, chacun est-il capable de le décrypter, de voir à quoi cela renvoie dans les débats du mouvement syndical ? Bien sûr que non. Mais ainsi nous précisons une approche : nous avons des références et nous sommes ouverts à une série de problèmes. Il y a d'ailleurs une volonté des adhérents de venir participer au congrès.

Pour bien marquer la volonté d'ouverture, nous allons faire des invitations assez larges au congrès, à des individus, à des organisations françaises mais aussi étrangères, à d'autres syndicats indépendants. Et nous leur proposerons des débats sur le bilan des luttes de ces dernières années, sur l'avenir de la fonction publique et sur la « recomposition syndicale ».

Thierry : Pour ceux qui ont l'habitude des textes syndicaux, il a une allure de document idéologique du début du siècle, la Charte d'Amiens, etc. Les adhérents ne le formuleraient pas spontanément dans ces termes-là, mais ils s'y retrouvent : c'est la définition d'un syndicalisme différent de sa forme actuellement dominante, un outil syndical qui fonctionne de manière transparente, basé sur le fédéralisme. Il correspond à leurs aspirations : mettre fin à un syndicalisme de délégation, coupé des gens, de plus en plus institutionnel.

◇ *Certes. Mais pouvez-vous apporter des précisions en ce qui concerne la plate-forme revendicative, moyen d'unir les catégories et les situations vécues par les personnels des PTT ?*

Annick : Nous avons fait le choix de ne pas avoir de plate-forme revendicative complète, toute achevée, comme on l'a

dans les organisations syndicales traditionnelles. Nous avons tout d'abord voulu donner des points essentiels, des repères correspondants à ce que nous sommes aujourd'hui. Ensuite, une question de méthode : si nous sommes pour le fédéralisme, il faut impliquer en priorité les salariés concernés par des situations concrètes dans l'élaboration des réponses revendicatives. Quand on voit les situations vraiment différentes, si on ne veut pas se contenter d'unifications formelles, il faut travailler, faire discuter, prendre le temps de l'élaboration collective.

Qu'est-ce qui arme le mieux une fédération comme la nôtre : définir un cadre de pratique syndicale offensive, ou avoir une plate-forme revendicative totalement exhaustive ? L'expérience qu'on a dans la CFDT montre qu'une plate-forme revendicative totale n'arme pas vraiment les syndicats pour savoir comment se situer, se comporter dans les conflits. Cela dit, on aura un débat sur cette plate-forme revendicative à partir des réalités des PTT. La question des salaires, par exemple, ne fait pas par avance consensus ; cela relève de différences entre secteurs, poste et télécoms. De même, les vingt à vingt-cinq mille suppressions d'emplois qui ont eu lieu depuis cinq ou six ans pèsent davantage sur les services de la poste que sur les télécoms.

Nous avons aussi un débat ouvert sur les questions soulevées par le rapport Prévot : définir en positif le service public des PTT en 1989, c'est un travail qui n'a pratiquement pas été fait. Le « gérer autrement les PTT » de la CGT date. La CFDT a un projet idéologique, plaqué sur la réalité ; mais ce n'est plus une défense du service public telle qu'elle était portée dans la confédération il y a quinze ans en lien avec le projet de société. Nous ne voulions pas avoir des réponses schématiques sur le rapport Prévot : il nous fallait donner un cadre de référence, tout en montrant ce qui pouvait être discuté.

Thierry : Sur l'action revendicative, on cherche à faire qu'il y ait du temps et une méthode d'élaboration qui permettent une implication maximum des adhérents. C'est tout à fait important quant à la conception du syndicalisme.

Mais nous allons être confrontés, sur l'action, à court terme, dans les semaines qui vont suivre le congrès, à une actualité revendicative brûlante. La fédération SUD ne pourra pas rester muette sur les rémunérations, salaires, classifications, mais aussi sur le statut du personnel et sur le statut des PTT. Nous sortirons du congrès avec des positions concrètes, avec des éléments pour armer les équipes sur le terrain : prendre le temps du débat, mais répondre à l'événement.

◇ Quelles relations, solidarités, perspectives communes pouvez-vous établir avec d'autres syndicats au sein de la fonction publique ? Plus largement, comment vous situez-vous sur le plan interprofessionnel ?

Annick : Nous aurons, en conclusion du congrès, un texte adressé à toutes les autres organisations syndicales, dans lequel on mettra en avant les problèmes revendicatifs de l'heure. Pour cela, nous n'avons pas de difficultés.

En revanche, nous avons un problème : nous n'avons pas de structure qui soit dans les négociations fonction publique. Mais nous pouvons continuer à travailler, à partir des acquis de travail commun dans la CFDT, avec un certain nombre de structures. Nous souhaiterons toujours aborder les problèmes de mobilisation en commun. Sur la région parisienne, c'est le plus facile : il y avait des habitudes. En province, cela risque d'être un peu plus compliqué.

Même en s'adressant à toutes les fédérations syndicales, s'il n'y a pas le poids de l'action, de notre capacité de mobiliser, je doute qu'elles acceptent d'avoir des échanges avec nous.

Thierry : Comptera aussi beaucoup la façon dont le personnel pèsera sur les négociations : les assemblées générales, les discussions, les mandats donnés...

Annick : Cette question de nos relations intersyndicales ne peut être dissociée de notre option première : favoriser l'expression, les prises de décision, les capacités d'auto-organisation dans des cadres unitaires.

◇ Avez-vous déjà une expérience concrète de réactions positives à votre égard des autres syndicats des PTT ? Des convergences possibles apparaissent-elles ?

Annick : De façon ponctuelle, oui. Ainsi avec la CGT lors du conflit des télécoms-Paris : la CGT y fait un peu plus de 30 %, SUD fait 25 %, la CFDT y pèse maintenant très peu et FO a un certain nombre de problèmes internes en région parisienne. De fait, il n'y a pas eu de difficultés énormes, et même d'assez bons rapports avec la CGT sur ce conflit-là. En revanche, depuis qu'il est terminé, les rapports avec la CGT sont retombés.

◇ Pour préciser, sur ce conflit, la CGT a accepté votre pratique, la place des assemblées générales... ?

Thierry : Ils ont eu un débat interne, évidemment. Mais la direction de la CGT des télécoms de la région parisienne a accepté. La pari qu'ils font : à ligne égale, le fait d'être confédérés leur donne un avantage considérable sur le SUD. Par ailleurs, ils pensent que nous posons des problèmes réels du syndicalisme aujourd'hui.

En même temps, nous les désenclavons de leur isolement : le fait que les deux organisations se prononcent pour l'action, que celle-ci soit conduite démocratiquement, cela crée un nouveau paysage syndical aux PTT.

Annick : Dans le conflit des télécoms, on a aussi rencontré des permanents fédéraux de la CFDT qui sont venus remplacer les militants de terrain ; ils sont intervenus dans les assemblées générales. La fédé CFDT-PTT soutenait tout : aussi bien une revendication assez élevée d'une prime de mille francs que les formes de décisions en assemblée. Un paradoxe de la situation : ils ont soutenu des choses qui, à 100 %, étaient ce qu'ils nous reprochaient pour justifier notre exclusion.

Ils ont expliqué par écrit, de façon interne, qu'ils étaient obligés de s'adapter ainsi parce que, sinon, ils ne pouvaient pas s'exprimer et disparaissaient.

Thierry : En fait, la direction de la fédé CFDT-PTT s'entête : il y a quelques se-

maines, ils viennent de suspendre le syndicat PTT des Bouches-du-Rhône qui avait progressé aux élections professionnelles.

Annick : Après les élections professionnelles, la fédé-CFDT a proposé « l'unité des organisations confédérées », alors que cela faisait longtemps qu'elle excluait la CGT de ses propositions. En pratique, lors des périodes calmes les fédérations vont es-

division lors des décisions gouvernementales. Dès maintenant, nous voulons chercher à créer des comités de mobilisation, réunir ceux qui veulent la préparer.

◇ *A l'égard de la « recomposition syndicale », un projet qui semble bien intéresser la direction de la FEN et celle de la confédération CFDT, comment envisagez-vous de répondre ?*



sayer de nous ignorer ; quitte à travailler avec ceux qui sont sur le terrain lors des luttes, comme on l'a vu aux télécoms. Notre vrai terrain fort, c'est la pratique de masse, les assemblées générales où le personnel peut s'exprimer. Ainsi, lorsque Quilès aura rendu ses conclusions politiques au sujet du rapport Prévot, nous comptons demander la tenue d'assemblées générales du personnel, des débats, une sorte de référendum à l'occasion duquel chaque organisation syndicale défendrait ses positions.

Thierry : Nous ne voulons pas nous trouver devant des appels à l'action dans la

Annick : Une question sérieuse, qu'on ne peut dissocier de l'avenir de la CFDT. Des précisions devraient apparaître à la fois dans la FEN et la CFDT. Ce projet nous paraissait dangereux quand nous étions à la CFDT ; nous avons je pense la même appréciation : c'est la menace d'un grand syndicat plus fondé sur l'institutionnalisation que sur l'action collective, pour aller vite, avec de l'autre côté une CGT accroissant sa dérive sectaire. Un paysage syndical qui ne nous va pas !

Comment pouvons-nous peser ? Peser en faveur d'un courant syndical fort, de lutte, de transformation sociale. La réponse ne peut pas n'appartenir qu'à SUD.

Cependant, là où nous sommes, dans les PTT, c'est en ce sens que nous agissons : en nous développant, et en accroissant les contacts avec les forces syndicales qui travaillent dans le même sens que nous depuis longtemps, dans la CFDT, ou comme le CRC-Santé ; mais aussi des forces comme le SNUI, ou bien des forces qu'on connaît moins, dans la CGT ou dans la FEN.

Thierry : Nous intégrons le fait que nous ne nous satisfaisons pas de ne pas être confédérés. Il y a besoin de confronter les idées, dans une situation très ouverte, où il y a non pas un mais un tas de projets de recomposition syndicale.

Annick : Ceux-ci ne sont pas nécessairement affinés, et les mouvements sociaux à venir pourront aussi les modifier.

Thierry : De même, il faut intégrer la question de l'Europe dans ce problème de « recomposition syndicale ».

Avant de prendre un choix définitif, il est important que les militants qui travaillent dans le même sens pour la rénovation du syndicalisme puissent arriver à la définition d'un projet syndical commun : unifier les forces qui existent.

Annick : Travailler ensemble dans l'action et aussi mener ce débat.

◇ *Une précision : vous n'êtes pas satisfaits de ne pas être confédérés, ou de ne pas être une nouvelle confédération ?*

Thierry : De ne pas être confédérés, de ne pas appartenir à une confédération.

Annick : Entre individus qui y réfléchissent, dans SUD, il peut y avoir des différences sur ce point. Mais il y a consensus entre nous, au niveau des camarades qui animent SUD : nous ne voulons pas être un syndicat corpo, et ne sommes donc pas satisfaits de ne pas être au sein d'une confédération. Nous intégrerons la dimension de l'interprofessionnel dans la formation syndicale. En revanche, il n'y a pas de possibilité actuelle de revenir à la CFDT ni d'adhérer à une autre confédération, ni d'en créer une nouvelle.

Nous ne disons absolument pas : partout où les militants sont coincés, minoritaires, empêchés d'agir dans leur confédération, la solution c'est qu'ils fassent SUD.

Thierry : Nous sommes et serons très attentifs aux progrès des minorités à l'intérieur des confédérations.

◇ *Vous faisiez partie de la CFDT, où une minorité substantielle peut, au cours des luttes sociales, changer le cours de la centrale. Cela ne vous laisse pas indifférents...*

Annick : Nous étions la direction, élue par les militants, d'une région professionnelle. Nous avons été mis dehors. Cela n'est pas une bonne chose pour le syndicat.

Vu les éléments que je connais, je ne suis pas très optimiste sur ce qui peut se passer dans la CFDT. En revanche, si un certain nombre de forces arrivent à transformer les choses, cela ne peut pas nous laisser indifférents : je suis tout à fait pour que soit gagné ce pari-là. C'est un enjeu pour tout le mouvement syndical : face aux projets de « recomposition » qu'on évoquait tout à l'heure, ce serait tout à fait positif que dans la CFDT des forces importantes, qui partagent notre conception du syndicalisme, parviennent à peser beaucoup plus fortement.

Cependant, nous avons une contradiction puisqu'une partie des adhérents de SUD ne connaissent pas la CFDT, n'en ont pas été membres et peuvent ne pas s'intéresser à ce qui s'y passe. Mais ce n'est pas un argument décisif : il nous faut leur transmettre la problématique de l'interprofessionnel, la connaissance des confédérations, par le biais de la formation syndicale que nous mettons en place. Cela est important pour préparer un éventuel changement de situation : nous ne sommes pas un syndicat autonome-PTT ; nous n'avons pas vocation à l'être. Nous situons notre avenir dans la perspective de la reconstitution d'un syndicalisme interprofessionnel de lutte de classes, indépendant, démocratique, de transformation sociale. En créant SUD, c'est une telle possibilité que nous avons voulu préserver au sein des PTT.

Propos recueillis par
Georges LAUMIERE

Entretien avec Pierre Cours-Salies

Crise de la CFDT et crise du syndicalisme

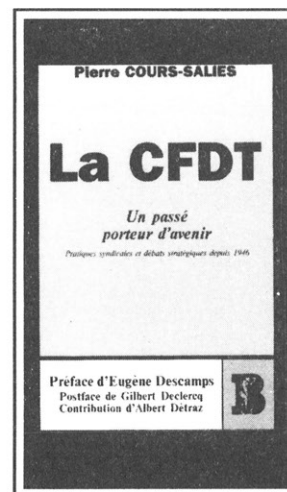
Critique communiste : En fonction de ton analyse sur la coexistence de deux traditions dans la CFDT, comment analyses-tu ce qui s'est passé dans les secteurs de la santé et des PTT en termes d'exclusions : s'agit-il d'une rupture dans l'histoire de la CFDT et dans l'équilibre de ses traditions ?

Pierre Cours-Salies : La rupture dans l'histoire de la CFDT a eu lieu avant. Elle s'est manifestée par la dérive appelée le « recentrage » et s'est terminée avec le congrès de Strasbourg (novembre 1988) : officiellement, la direction confédérale a abandonné l'identité syndicale de la CFDT. Par exemple, la nécessité pour des syndicalistes de viser un changement de société, de vouloir un socialisme qui soit démocratique. Celle-ci fut rejetée sous prétexte que le socialisme serait devenu quelque chose d'ambigu et de repoussant ; mais du temps de Staline et de Guy Mollet, les minoritaires de la CFTC qui ont bâti la CFDT disaient qu'il fallait rompre avec le capitalisme pour faire un socialisme qui soit un vrai socialisme. Voilà un premier abandon, le second concerne les revendications, la manière de les définir. La CFDT s'est construite en cherchant à faire s'exprimer les revendications pour qu'elles soient à la fois de classe et de masse, donc sur la base d'un dialogue avec les travailleurs : puisque les revendications ne sont pas d'emblée unifiantes entre les catégories, cela suppose une discussion, une activité syndicale... Aujourd'hui, la revendication est définie par la recherche préalable du compromis possible avec la classe dominante et le pouvoir politique. Là encore la rupture est évidente. On ne part plus d'une activité de démocratie ouvrière afin que les travailleurs expriment leurs revendications ; alors que la CFDT était porteuse de la revendication de la section syndicale d'entreprise, pour que les travailleurs eux-mêmes, sur leur lieu de travail, puissent formuler leurs revendications et mandater les syndicats.

On pourrait détailler. Par exemple, les rapports avec les non-syndiqués : traditionnellement, la CFDT donnait place à ceux-ci dans la négociation. Certains y voyaient une simple tactique de la part d'un syndicat minoritaire par rapport à la

CGT. En fait, les minoritaires CFTC puis la CFDT n'étaient pas tendres avec les non-syndiqués à qui ils expliquaient qu'il n'était pas naturel de ne pas se syndiquer. Mais ils disaient aussi que la meilleure façon de convaincre ces derniers c'était la pratique. Enfin, dans la CFDT, il y a toujours eu un minimum de démocratie. Au moins jusqu'à il y a une dizaine d'années, puisqu'en 1977 on avait assisté à des exclusions, résultat de diverses manœuvres. Mais on n'avait jamais vu des régions professionnelles, dûment mandatées dans des congrès récents, par des majorités larges, brutalement privées de tout droit syndical, du jour au lendemain, sans aucune consultation des adhérents, en violation totale des statuts.

Pour arriver à cela, avait eu lieu une rupture préalable, une rupture d'identité syndicale. Et, quand la CFDT s'est trouvée en face d'une montée des luttes sociales, hormis la fédération des cheminots (FGTE), les fédérations concernées ont préféré casser leurs organisations liées à ces luttes plutôt que de se remettre en cause. C'est vrai aussi bien de la Fédération de la santé que de la Fédération des PTT. D'autres attitudes existent : pour ce qui est des secteurs métallurgie concernés, la CFDT a eu une relation positive aux luttes, que ce soit à la SNECMA, que ce soit à Chausson, à RVI... Pour que les exclusions soient possibles, il a fallu un élément supplémentaire, un problème apparemment tactique, quasi anecdotique au sein de l'appareil. Pierre Héritier préconisait un redressement du cours de la CFDT, une orientation plus revendicative pour répondre à la reprise des conflits, il affirmait qu'à travers les revendications on pouvait imposer une certaine relance économique, nécessaire y compris dans une perspective politique social-démocrate ; il contestait l'orientation droitière d'Edmond Maire. Il savait que la gauche syndicale, tout en conservant ses perspectives propres, aurait voté pour un redressement minimum de la CFDT. Mais, à chaud, il a refusé cette possibilité, en fonction d'un argument : on n'accepte pas d'avoir la majorité avec n'importe qui ! Refuser de mettre en échec la dynamique la plus droitière, c'était permettre que se sentent légitimés ceux qui voulaient sanctionner et



exclure de toute responsabilité syndicale des gens qu'on déclarait suffisamment peu respectables pour accepter leurs voix.

Certes, la question ne saurait être réduite à cela. On a trop tendance à traiter des problèmes des syndicats en fonction des anecdotes autour de leurs chefs. L'intéressant est ce qui se joue derrière, et qui reste encore ouvert, sauf pour les camarades de la santé et des PTT qui, provisoirement, se retrouvent en dehors de toute confédération. Ils ont résisté comme ils ont pu, pour éviter le découragement des équipes syndicales. Je pense que ces camarades sont placés de fait dans des structures qui sont des structures syndicales actives, mais en même temps des structures d'attente d'une véritable reconstitution des forces interprofessionnelles, d'une véritable confédération syndicale répondant aux besoins des travailleurs. A l'intérieur de la CFDT, pour ceux qui y restent, les problèmes restent entiers.

♦ *Autour de la question de savoir si la CFDT est redressable ?*

P. C-S. : Quand on écoute certains responsables d'unions départementales ou régionales, on constate qu'il y a une reprise d'activité syndicale. De la part d'adhérents anciens, ou plus récents, ayant rejoint la CFDT autour de 1981-1982, qui ont un minimum d'expérience et veulent être plus actifs, plus efficaces. Concrètement, par exemple, des sessions de formation sur l'animation d'une section, la réalisation de tracts, la connaissance des droits, se gonflent en nombre de participants. C'est un signe : la vie n'a pas abandonné cette centrale puisque la reprise des luttes sociales entraîne une reprise de la volonté de se former.

Second élément : depuis le congrès confédéral, plusieurs congrès fédéraux se sont tenus, notamment celui du SGEN. La partie de l'appareil confédéral qui prétend régler les affaires en écoeurant l'aile gauche a voulu pousser le SGEN de Paris à la crise. Ce sont eux, en tant que dirigeants confédéraux, qui se sont trouvés mis en accusation. Et les débats d'orientation ont été marqués par une critique du bilan de ce qui s'était passé pendant les luttes de janvier à avril : la seconde fédération de la CFDT a

aujourd'hui une majorité clairement opposée à la droite confédérale, au point que cette dernière tend à s'organiser en tendance au sein du conseil fédéral pour ramener le SGEN dans le giron.

On a eu des situations équivalentes dans trois congrès fédéraux. Celui de la FGTE, où les scores recueillis par le courant pro-confédéral autour de certains amendements tournaient autour de 20 à 25 %. Tandis que la majorité affirmait clairement que la CFDT a dérivé, qu'il faut en redresser le cours, et prônait l'unité d'action, sans aucune exclusive, pour ouvrir la voie à moyen terme à une centrale unifiée, démocratique, respectant toutes les composantes du mouvement ouvrier... Dans le cas de la Fédération finances, il y a eu un renforcement de la majorité de gauche, au point que *Syndicalisme hebdo* a salué le congrès comme clairement dans l'opposition par rapport à la confédération. Au congrès de la Fédération des banques, un amendement visant à proposer de retirer du texte la référence au socialisme autogestionnaire, comme lors du congrès confédéral, a été repoussé par 80 % des mandats ; l'équipe dirigeante comprend des responsables qui ont clairement marqué leur opposition à l'orientation confédérale. Je ne cite pas Basse-Normandie, Hacuitex, plus connus...

Dès lors, le problème est : quel redressement ? L'essentiel peut être exposé en deux points. Le premier se joue pour une part en dehors de nous : il s'agit des luttes sociales qui ont repris et vont continuer. Elles savent au jour le jour la légitimité d'une direction qui veut gérer les dossiers à froid, en tournant le dos aux luttes. Le second est de savoir s'il se constituera une minorité assez large au sein de la CFDT. Assez large socialement, parce qu'une minorité trop petite ne peut attirer de nouvelles forces, il faut être déjà suffisamment conséquent pour montrer qu'on peut devenir une alternative crédible... Minorité apte à proposer des réponses adaptées par rapport aux luttes sociales, de façon à relancer autrement les débats d'orientation dans la confédération. La situation est en effet la suivante : dans leur grande majorité les militants CFDT sont désarçonnés par tous les grands débats politiques centraux. Et ce, pour diverses raisons :

l'abord la faillite des idées de gauche, ensuite les lignes successives de la confédération. Il faut voir que la gestion de laire, ce qu'on ne dit pas assez, a conduit la perte de plus de la moitié des adhérents. Dans la confédération, beaucoup ont peur d'ébranler encore plus une organisation affaiblie, d'où la crainte des débats politiques centraux dans un climat général de marasme de la gauche. En revanche, quand il y a des réponses syndicales à apporter au jour le jour, ils n'ont pas envie de perdre encore plus de militants, encore plus d'adhérents, et encore plus de considération de la part des travailleurs. S'il y a des réponses adaptées, qui permettent d'être efficace syndicalement, tout en élargissant et en consolidant l'audience du syndicat, ils réagissent mieux. On a pu, par exemple, le voir quand les régions interprofessionnelles se sont élevées contre le fait que la confédération avait donné, en mars dernier, son accord sur les façons de négocier la flexibilité. Pratiquement toutes, sauf deux ou trois, ont protesté en disant qu'elles avaient consulté les syndicats et qu'elles ne comprenaient pas comment cela avait pu être décidé alors qu'elles avaient recueilli des avis quasi unanimement hostiles à cet accord. Ces réactions montrent que, au niveau de la pratique syndicale, il peut se produire des évolutions. Redressable donc, à condition qu'il y ait un courant qui propose des réponses syndicales.

Cela ne veut pas dire qu'il faut mettre au fond de sa poche le débat stratégique sur ce que le syndicat fait pour l'indépendance de la classe ouvrière, comment il organise la pression sur la gauche au gouvernement tout en affirmant sa volonté de contrôle ouvrier, de contrôle démocratique, de refus du secret des affaires capitalistes, de la perspective d'une société qui serait socialiste, démocratique et autogestionnaire. Il faudra en montrer l'actualité, pour mener les débats complémentaires aux réponses syndicales, en lien avec les luttes sociales : montrer au maximum de militants dans la CFDT quelle est la place de ces débats stratégiques, à partir des réponses syndicales pratiques, et non par la guerre des chefs et des courants qui répètent les mêmes formules idéologiques depuis dix ans. Pourquoi la CFDT est-elle

redressable, tout comme la CGT d'ailleurs, à condition qu'elle soit clairement démocratique et unitaire dans les luttes ? Parce que les luttes sociales ont repris.

Je veux d'ailleurs faire remarquer qu'en France, lorsqu'on le regarde sur une cinquantaine d'années, le mouvement syndical est plus souvent en crise qu'en bonne santé. Nous avons vécu la crise actuelle comme quelque chose de complètement nouveau, parce qu'on sortait d'une période marquée par une longue prospérité du mouvement syndical, de 1968 à 1978. En 1936, par exemple, la grande puissance du mouvement syndical a duré dix huit mois, en novembre 1938 c'est déjà le grand tournant. Si on prenait la fin des années quarante et les années cinquante, on verrait qu'il y a eu des cycles de ce genre là, avec des reculs, des affaiblissements très importants du mouvement syndical. Depuis, les rapports d'adhésion, le type de culture des salariés ont changé. Je ne veux donc pas dire que la crise actuelle correspond simplement à un cycle qui se reproduit toujours identique à lui-même...

♦ *Tu penses, malgré tout, qu'il faut relativiser certaines analyses sur la gravité de la crise actuelle du mouvement syndical ?*

P. C.S. : Non, pas relativiser. Parce qu'elle est très grave. Quand on est dans une crise qui dure depuis dix ans, il y a toujours le risque qu'un effondrement se produise. En revanche, il faut bien savoir que ce n'est pas la première fois qu'existe une telle menace. Ainsi, durant les années qui ont précédé 68, Alain Touraine expliquait que le mouvement syndical français ne pouvait plus faire le lien entre le syndicalisme de lutte de classes dans l'entreprise et un projet de transformation de la société : que cette problématique était un archaïsme, une survivance du XIX^e siècle ou de 1936. Il expliquait cela en 1962, dans une période où les idées modernistes dominaient autant qu'en 1982-1986 : on allait assister à l'effondrement du syndicalisme français de lutte de classes, appelé à être remplacé par un syndicalisme de gestion des acquis sociaux. Dans les années soixante, il donnait un modèle positif à généraliser : le

Syndicat national des instituteurs. C'est-à-dire la même chose qu'aujourd'hui, quand certains proposent une re-composition pour un syndicalisme avant tout d'efficacité du point de vue de la gestion des problèmes sociaux. Ce n'est donc pas la première fois qu'on nous le propose, et ce n'est pas la première crise de ce type. Ce qui ne veut pas dire qu'elle sera surmontée d'emblée : si les forces qui voudraient donner au syndicalisme les moyens d'être de véritables outils de lutte pour les travailleurs, au lieu de se réunir, se dispersent ; si les travailleurs ne trouvent, pour mener leurs luttes, que des collectifs locaux sans continuité au lendemain de la lutte, ou qui seraient réduits à des syndicats juxtaposés... on peut être conduit à un émiettement des forces ne leur donnant pas les moyens de peser en termes d'alternative générale.

♦ *A propos du rôle de la CFDT dans la crise générale du syndicalisme, tu proposais tout à l'heure une démarche de « resyndicalisation », au bon sens du terme, repartir des revendications, des luttes etc. Cela ne suppose-t-il pas la remise en question de ce qui a été une matrice de la CFDT : la conception du syndicat comme mouvement politique, syndicat-parti, dont l'orientation est dictée par des déterminants directement politiques ?*

P.C.-S. : Cela suppose en effet de remettre en cause une chose qui n'était pas le fait de l'ensemble de la CFDT. Quand on étudie le passé de la CFDT, cette histoire d'un syndicat en même temps parti est très récente. Il faut distinguer deux phases. La première, lorsqu'il n'y avait pas de Parti socialiste et de gauche unie en France : la CFDT avant 1968 et un peu après constatait qu'il lui fallait un répondant politique. Mais ce n'était pas un syndicat-parti, c'était un syndicat qui intervenait sur la champ politique et qui répétait un peu la situation du syndicalisme révolutionnaire qui ne trouvait pas non plus de répondant politique... A partir de la signature du Programme commun, il s'est produit autre chose : l'équipe de Maire a pris le contrôle de la direction confédérale, et cela relève d'une analyse qui m'a demandé du temps,

et dont le livre présente des éléments... Direction confédérale, elle a cherché à faire passer une conception des rapports avec la gauche non communiste qui était celle qu'elle avait défendue avant 1968 lorsqu'elle était minoritaire, conception selon laquelle une « république moderne » en France supposait que la gauche non communiste évite d'affronter directement les propriétaires des grands moyens de production et cherche à obtenir une modernisation des comportements du patronat, tout en adaptant les rapports sociaux grâce à certaines réformes, pressions, transformations, à la fois culturelles et sociales, par capillarité au niveau social, local... Bref, un grand mouvement qui évite toute rupture et permette d'occuper les interstices de la société capitaliste avec des éléments de démocratie et de socialisme, conduisant de la sorte à un changement de société. On peut penser que c'est un rêve, mais c'est un rêve qu'ont partagé les gens qui ont dirigé la confédération pendant les années soixante-dix.

Dans une optique différente, en fait, la majorité des militants, pendant tout un temps, espéraient constituer un courant syndical qui donnerait un débouché pour aller plus loin que l'union de la gauche. Ce projet a fait faillite avec la division de l'union de la gauche. Edmond Maire a dit alors — c'est cela le « recentrage » — qu'il fallait se replier sur l'activité syndicale. Il a fait adopter cette orientation à un moment où beaucoup de dirigeants rompaient avec l'action syndicale. Il n'y avait plus de perspective politique globale, mais était maintenu le même projet économique et social. Et on a retrouvé celui-ci quand, en 1981-1982, il s'est agi d'adapter les revendications pour ne pas gêner les relations entre la gauche et le patronat ; ensuite en 1986 et 1989, dans la décision d'être neutre entre la gauche et la droite, lorsqu'il fallait la cohabitation puis la tentative d'alliance avec les centristes. C'est une vieille idée : la première fois qu'on trouve expliquée par les tenants de ce courant qu'il faut que le syndicalisme ne gêne pas l'alliance entre les socialistes modernes et les centristes démocratiques, c'est dans un texte de Maire avant 1968. Lui-même le reconnaît, il a toujours eu cette continuité politique. Je pense que ce qu'on a cru être dans

la CFDT la vision d'un syndicat-parti est très connoté à ce projet de social-démocratie de type mendésiste véhiculé par Edmond Maire. C'est une thèse politique autour de laquelle il a consolidé une équipe de direction confédérale et un certain nombre d'équipes de fédérations. Cela on peut dire qu'il faudrait le remettre en cause. Mais ce n'est même pas nécessaire, la faillite est patente : concrètement, les patrons en question licencient aujourd'hui trois fois plus de délégués syndicaux et de délégués du personnel qu'il y a dix ans. Depuis que cette ligne s'applique, les patrons ont montré ce qu'était pour eux le modernisme. Il suffit de regarder le nombre de chômeurs et de précaires, on voit bien ce qu'il en est. Cette ligne là ne suscite aucune modernisation généreuse des patrons débarrassés de « syndicalistes archaïques ». La CFDT a cessé de contester leur « légitimité ». Ils n'ont pas changé de nature, simplement ils profitent mieux de la situation.

♦ *Et en matière de revendications, des remises en cause sont-elles nécessaires ?*

P. C.-S. : Certains croient qu'il y a des revendications fondamentalement nouvelles. On nous dit : le mouvement syndical ne s'est pas adapté aux femmes, ce qui est vrai. On nous dit : le mouvement syndical n'a pas pris en charge les revendications de formation, ce qui est vrai. Est-ce que cela signifie que le syndicalisme n'avait pas intégré ces dimensions là, étrangères à la réflexion syndicale ? Autrement dit : le syndicalisme en lui-même est-il « dépassé » ou est-ce un problème de pratique syndicale, non adaptée ou insuffisante sur des problèmes cruciaux ?

En ce qui concerne les immigrés, on ne peut pas dire que la CFDT avait une pratique insuffisante, puisqu'elle s'est souvent implantée à partir d'OS immigrés, en ayant le souci de respecter leurs cultures, leurs religions, avec pour souci de défendre leur dignité, en sachant faire le lien entre les revendications salariales et les problèmes de dignité, de profession et autres... Pourtant, en 1981, a-t-elle tout fait pour l'égalité des droits ? Si l'on prend la question des femmes, c'est du temps de la CFTC qu'a été lancée en France l'idée d'une loi

favorisant le travail à mi-temps pour permettre aux femmes de mieux s'occuper de leurs enfants. Cette idée qu'on vient de redécouvrir au milieu des années quatre-vingt a été émise par les gaullistes en 1963, ils pensaient que la CFTC au nom de son attachement à la famille, « les rôles différents entre les hommes et les femmes », devrait accepter. Aujourd'hui, Nicole Notat dit que c'est un progrès qu'on reconnaisse enfin ce droit pour les femmes. Or, en 1963, la CFTC avait rejeté ce projet en disant que le travail salarié devait avant tout permettre à chaque être humain d'avoir son autonomie, et qu'il était hors de question d'accepter qu'un syndicat cautionne cette loi sur le travail à mi-temps qui faisait des femmes des êtres à part. Si la CFTC l'a refusé, c'est parce qu'il y avait une commission femmes où étaient présentes à la fois des femmes qui ne voulaient pas la déconfessionnalisation et d'autres de la « minorité ». Ensemble, sur le plan des revendications féminines, elles défendaient cela. On a eu, au début des années soixante dix, une prise en charge des commissions femmes. C'est quand celles-ci présentaient une autonomie des exigences des femmes, qui allait mettre à mal les propositions politiques du programme commun, en posant les problèmes d'équipements collectifs, de revendications à chaud sur le terrain, et donc radicaliser des questions syndicales, sociales, économiques, c'est à ce moment donc que l'appareil confédéral a mis le holà tirant prétexte que c'était souvent des gens d'extrême gauche qui y étaient influents. En réalité, l'alerte avait été donnée parce que les mobilisations féministes avaient commencé à formuler des exigences qui allaient plus loin que ce que souhaitaient les directions social-démocrates au même moment. C'est parce qu'il y avait un caractère explosif d'une fusion entre le féminisme et le syndicalisme CFDT que l'appareil confédéral a mis un terme à l'autonomie des commissions femmes en lien avec le mouvement syndical. On ne peut pas dire que c'est le syndicalisme CFDT, et même ex-CFTC, qui a été « dépassé » : le vrai problème est qu'il y a eu un choix politique de casser cette dynamique de fusion entre le féminisme et le syndicalisme. Sur la question de la formation, on

a quelque chose du même type. Il y a aussi une responsabilité collective de l'appareil syndical, puisque ce sont les patrons qui utilisent la formation contre les salariés au moment où ils veulent dégraisser, licencier, fermer des entreprises... Est-ce à dire que les syndicats ne se sont pas souciés de la formation avant la phase actuelle ? Certains tenants de « l'école de la régulation » expliquent que les syndicats se sont contentés de prendre ce qu'on leur donnait en matière de salaires, laissant faire tout le reste, dans le domaine de l'organisation du travail en particulier, au patronat. C'est une vision totalement fantasmatique. La CFTC et la CFDT ont mis en cause très tôt la division taylorienne du travail, c'est même comme cela qu'elles se sont implantées parmi les OS. Elles avaient aussi une revendication de formation. On retrouve dans les tracts de 68 le droit à la formation professionnelle librement choisie par les salariés et payée par le patronat pour permettre à chacun d'avoir une promotion dans son emploi et une formation complémentaire et ne pas être voué à des tâches répétitives à vie. La version réformatrice des gaullistes a fait la loi sur l'apprentissage, la loi sur la formation permanente etc. C'est-à-dire a institutionnalisé le problème dans les entreprises, et, compte tenu d'une phase de plein emploi, le syndicalisme l'a peu pris en charge. Par ailleurs, il y eu une évolution des qualifications chez les jeunes, et le patronat a changé son fusil d'épaule, il a voulu des gens plus qualifiés. Si on regarde bien ce qui s'est passé il y dix ans, au moment où le patronat a fait ce choix, il aurait fallu à la fois répondre sur le plan syndical, dans les entreprises, dans l'éducation nationale, et politique, en termes d'exigences par rapport à l'organisation de toute la formation en France. Il est notable que des patrons consacrent de 4 à 10 % de la masse salariale pour faire de la formation dans les entreprises. A condition qu'ils en disposent librement, ils ne se plaignent pas de ces charges sociales là. Il y avait donc un terrain d'intervention pour le mouvement syndical qui aurait dû montrer le lien entre la formation initiale, la formation continue et la nécessité que ces fonds, qui font officiellement partie de la masse salariale du fait du salaire différé, soient contrôlés

par les organisations syndicales. Ceux qui disent que ces revendications sont nouvelles et désarçonnent le mouvement syndical oublient comment cela s'est passé : il y a eu un début de prise en charge, qui a entraîné une tactique du patronat et de la majorité gouvernementale, celle-ci permettant une nouvelle offensive patronale, laquelle n'a pas eu de réponse de la part des confédérations parce que c'était le moment où elles étaient divisées... Mais ces revendications avaient été réfléchies très tôt. C'est bien un problème de prise en charge qui est en cause.

♦ *Pour conclure, toujours sur ces exigences de remises en cause, qu'est-ce qui t'apparaît le plus fondamental ?*

P. C.-S. : Ce qu'il faut remettre fondamentalement en cause dans la CFDT, et cela touche à la fois des gens qui étaient dans la majorité confédérale avant et après Strasbourg comme une partie qui était dans la minorité, ce sont les rapports entre les syndicalistes et les travailleurs. On a été marqué par une dizaine d'années où ces rapports ne posaient pas trop de problèmes, *le Monde* et tous les journaux disaient que le « pouvoir syndical » était trop fort. Tel était le thème en 1978. En octobre-novembre 1980 on a : « Les syndicats en crise, la démobilisation par la peur ». Ce revirement idéologique s'est fait en dix-huit mois. Et on dit depuis près d'une dizaine d'années que les syndicats ne vont pas bien et qu'il y a une démobilisation relative. Du coup, il y a une chose que les syndicalistes ont perdu de vue, c'est comment utiliser les droits syndicaux au profit des travailleurs. On constate un paradoxe : les droits syndicaux qui ont été acquis ne sont pas utilisés pour donner la parole aux travailleurs, mais pour que les syndicalistes vaquent à leurs occupations, installés dans la division. Cela c'est la mort du syndicalisme. Tel est le vrai problème : ce qu'il faut changer c'est que tous les droits syndicaux soient utilisés pour donner la parole aux travailleurs, en priorité leur permettre de s'exprimer. C'est comme cela que le syndicalisme retrouvera de la vie.

Propos recueillis
par Francis Sittel

Vers une science des complexes discursifs

Entretien avec Patrick Tort sur la Raison classificatoire *

Patrick Tort vient de publier aux éditions Aubier, dans la collection « Résonnances », un énorme ouvrage intitulé la *Raison classificatoire*, traitant de l'histoire des théories et des pratiques de la classification dans les sciences et dans la philosophie. Il s'agit d'un livre indépendant, quoique s'inscrivant dans la série des « gros ouvrages » inaugurée chez le même éditeur en 1983 par *la Pensée hiérarchique et l'évolution*, et portant en surtitre « Les complexes discursifs ». Le projet de Tort, qu'il découvre aujourd'hui de plus en plus volontiers, est de ressaisir sur le plan méthodologique une « histoire des systèmes de pensée » à laquelle il entend donner des bases théoriques solides, et réussir là où Foucault a échoué. Mais les bases dont il s'agit comprennent d'une façon organique ce que Foucault avait rejeté : un marxisme reproblématisé à sa source, et ouvrant des perspectives inédites du côté de la théorie de la connaissance historique des phénomènes de discours. Patrick Tort s'en entretient ici avec Bertrand Mertz.

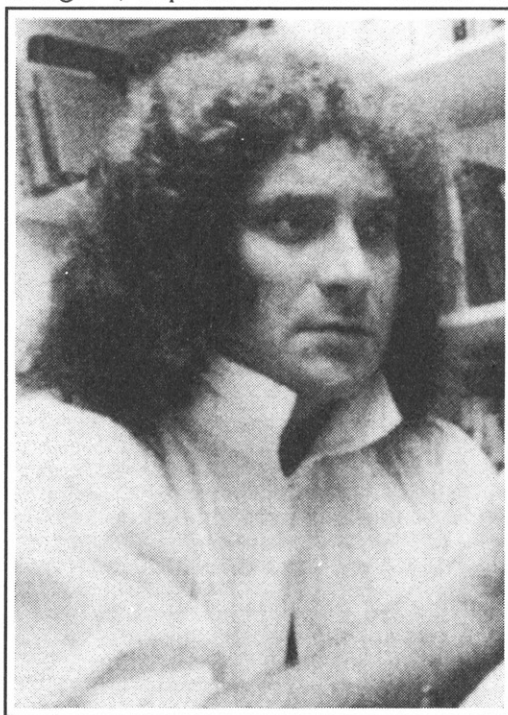
Bertrand Mertz : Dans la *Raison classificatoire*, vous annoncez l'intention de construire, à partir de l'étude des « structures élémentaires de la pensée humaine », une théorie générale des productions discursives (science, idéologie, philosophie) dans l'histoire. Que sont ces « structures élémentaires » et comment s'explique le choix d'un sujet aussi vaste que celui de la classification ?

Patrick Tort : il y a effectivement au cœur de ce livre un intense projet de méthode. Les pratiques classificatoires, universelles et constantes, se confondent avec l'histoire de l'intelligence discursive, et même pré-discursive. Le geste initial de l'intelligence, en tant que geste de distinction et de nomination du semblable et du divers, est un geste de classement. Jakobson, dans ses travaux sur l'aphasie, l'avait parfaitement compris, et bien d'autres avant lui depuis la psychologie empirico-sensualiste du XVIII^e siècle. Il était donc justifié de commencer par élucider vraiment les ressorts de cet acte fondamental de la pensée au contact du monde. Jakobson avait reconnu que la pensée, telle qu'elle se manifeste dans l'acte d'expression langa-

gière, fonctionne en tout premier lieu à partir de la maîtrise de deux relations : les relations de **similarité** (dites « métaphoriques ») et les relations de **contiguïté** (dites « métonymiques »). Le fait de dire le nom « couteau » lorsque l'on montre l'objet qui porte ce nom dans la langue traduit chez un sujet normal le bon fonctionnement de la relation d'équivalence entre l'objet et le nom : le sujet **sélectionne** dans son stock lexical le nom qui correspond à la chose, ou à l'image qui lui en est présentée. La relation de **similarité** est maîtrisée. Au contraire, chez un sujet souffrant d'une aphasie d'émission consistant en un « trouble de la similarité », le sujet dira le plus souvent « fourchette » au lieu de « couteau ». Il montrera ainsi qu'il a perdu la maîtrise de la relation de **similarité**, mais qu'il a conservé celle de la relation de **contiguïté**, ou d'**association**, puisque le couteau est toujours associé à la fourchette dans le « couvert ». La relation **métaphorique de sélection-substitution** est donc perdue, tandis que persiste la relation **métonymique de combinaison-contexture**. Cette opposition **externe** entre les deux relations matricielles et complémentaires qui constituent les fondements du langage

* Patrick Tort : *la Raison classificatoire*, éditions Aubier.

ordinaire selon Jakobson est relativement opératoire dans la description-classification des troubles aphasiques. Mais, aussi exacte soit-elle, elle ne va pas assez loin, et c'est en ce point qu'il m'a paru nécessaire de procéder à une remise en cause de cette bipolarité **externe**. En effet, l'aphasique atteint d'un « trouble de la similarité » qui dit « fourchette » au lieu de « couteau » se réfère mentalement à un **ensemble** dont il possède la représentation psychologique, et qui est le « couvert ». A l'intérieur de cet ensemble, chacun des deux objets évoqués partage la **même fonction**, qui se traduit volontiers par l'expression « pour manger », laquelle caractérise chacun de



ces deux objets ou l'ensemble qu'ils forment par son **usage**. Et du point de vue d'une théorie des ensembles solidaires de représentations, c'est en tant qu'ils servent tous deux au **même usage** qu'ils se **ressemblent**, et qu'ils sont de ce fait substitués l'un à l'autre : peut-on encore parler dans ce cas d'un « trouble de la similarité » ? « Fourchette » = « couteau » en tant que « fourchette » appartient à « couvert », et que de même « couteau » appartient à « couvert », les deux objets (ou représentations) s'assimilant l'un avec l'autre au re-

gard de la relation « pour manger » : les deux objets ne sont pas identiques, mais **indiscernables** quant à la relation envisagée, et, du point de vue psychologique qui est ici étudié, **identité et indiscernabilité sont indissociables**. Cela tend donc à démontrer — et je le démontre par ailleurs par l'analyse des figures de mots (tropes) et de la classification rhétorique — que si l'on peut opérer une systématisation qui conclut à une **bipolarité externe de la relation de similarité et de la relation de contiguïté ou d'association** (à une bipolarité **externe**, donc, entre la **métaphore** et la **métonymie**), une systématisation plus poussée nous conduit inévitablement à conclure à une **mutuelle habitation de chacun de ces deux pôles par le pôle « opposé » ou complémentaire**. Il y a du métaphorique dans la métonymie, et du métonymique dans la métaphore. Cela se traduit dans la double expression courante : « qui se ressemble s'assemble », et « qui s'assemble se ressemble », dont l'analyse nous donne le secret de ce que j'ai nommé la « double racine du principe de classification ».

Bernard Mertz — Vous parlez très justement, à ce propos, d'une sorte de « vertige ». Mais que gagne-t-on à « corriger » ou à « compléter » ainsi Jakobson, et à remplacer l'opposition externe métaphore/métonymie par ce que vous nommez cette « interférence interne » ?

Patrick Tort : On y gagne de comprendre, sur le terrain de l'analyse des systèmes classificatoires et de leur histoire, que s'il y a bien opposition apparente ou manifeste entre des systèmes classificatoires à **dominante métaphorique** (« scolastiques », dirait Kant, et fondés sur la « ressemblance ») et des systèmes classificatoires à **dominante métonymique** (fondés sur la parenté, qui est une relation de connexité génétique, donc associative et métonymique), c'est d'abord parce que cette opposition travaille sourdement à l'intérieur d'eux-mêmes, parce qu'elle travaille au cœur de chacun d'eux à sa subversion intime, suivant des modalités qu'il convient de lier bien entendu à l'existence de stimulations externes (historiques, au sens le plus large) qui renvoient l'analyste

à d'autres ordres de réalités : le résultat global, au niveau de l'histoire, c'est l'éternelle **alternance** de « périodes » de la pensée privilégiant les relations fondées sur le système métaphorique ressemblances/différences (période « structuraliste » par exemple) et de « périodes » de la pensée privilégiant les relations fondées sur la relation métonymique de combinaison génétique et d'association par filiations temporelles (période « historiciste »). Jakobson avait eu de fait l'intuition vague de ce genre de systématisation possible au niveau de l'histoire des « courants » littéraires et esthétiques. Mais ce qu'il n'a pas vu, c'est la façon dont s'opère, à l'intérieur de chaque « période » ou de chaque « courant », ce que j'ai nommé sa « subversion intime » par le schème latent qu'il renferme en lui-même et qui deviendra, moyennant les stimulations externes dont je parlais à l'instant, le prochain schème dominant, jusqu'au moment suivant de l'oscillation.

Bertrand Mertz : *Il s'agit donc là des fondements d'une nouvelle théorie pour l'histoire des « systèmes de pensée »...*

Patrick Tort : Il s'agit là d'un élément constitutif de la science historique des complexes discursifs, ce qui n'est pas exactement la même chose. Avec la question des périodisations, l'un des plus grands problèmes qui s'est posé à l'ancienne « histoire des idées » a été de pouvoir rendre compte avec un minimum de sérieux des mécanismes de passage d'une « époque » caractérisée des pratiques discursives (littéraire, philosophique, esthétique, scientifique) à une autre époque différemment caractérisée. Comment par exemple passe-t-on du Classicisme au Romantisme, de l'Idéalisme à l'Empirisme, du Fixisme au Transformisme, d'une linguistique historique à une linguistique structurale, de l'Historicisme au Structuralisme et, par un mouvement inverse, du structuralisme à une nouvelle pensée des flux et des transformations historiques, etc. ? Il s'agit bien dans mon propos d'un dépassement du structuralisme, dépassement qui était de toute façon rendu nécessaire par sa stérilisation ou, tout au moins, par son essoufflement théorique actuel. Mais il s'agit aussi d'un enrichissement, par

les apports positifs des techniques de l'analyse structurale, de la méthodologie historique elle-même.

Bertrand Mertz : *Vous mettez donc pour la première fois en relation l'analyse interne des conditions foncières de la pensée, l'étude de leurs multiples réalisations discursives, et l'explication (interne/externe) des mécanismes et des causes de leurs transformations historiques.*

Patrick Tort : Vous m'avez parfaitement compris. Le dépassement du structuralisme se produit dès qu'il devient possible de décrire et d'expliquer ce qui, à l'intérieur même des structures ou des « systèmes », et sous l'action de facteurs externes qu'il s'agit d'identifier, travaille à leur propre transformation.

Bertrand Mertz : *Votre livre comprend quinze études qui parcourent avec un détail parfois minutieux les champs de la classification rhétorique, de la classification des systèmes d'écriture, des langues, des êtres vivants, des sexes, des races, des monstres, des sciences, des catégories de la psychopathologie criminelle, et d'autres objets encore. Parmi ceux que je viens d'énumérer, on peut reconnaître des thèmes abordés par Michel Foucault dans les Mots et les choses, l'Archéologie du savoir et l'Histoire de la folie. Or, vous ne citez que trois fois dans ce livre le nom de Foucault, et chaque fois pour signaler un défaut dans l'analyse qu'il fait de domaines que vous re-soumettez, en quelque sorte, à votre propre examen. Pouvez-vous préciser le rapport qu'entretient votre Analyse des complexes discursifs avec l'« Archéologie » qu'elle semble si volontiers critiquer ?*

Patrick Tort : La théorie des complexes discursifs ne saurait en effet s'accommoder ni des critères choisis par Foucault pour délimiter ses « unités » de discours, ni de sa redéfinition des périodisations historiques.

La notion même de « formation » ou de « configuration » discursive est d'emblée foncièrement inadéquate à la réalité qu'elle

entend circonscrire, précisément par le fait que cette réalité n'est pas susceptible d'être assujettie à un **contour** qui serait comme une limite encerclant de l'homogène. Très prudemment, il est vrai — quoique d'une façon très peu explicite — Foucault thématise l'existence intra-discursive de la « contradiction ». Mais il ne l'étudie jamais en acte, et dans son opération propre de dynamisation ou d'activation des changements d'inflexion à l'intérieur d'un discours, ou d'effraction libérant les conditions d'émergence d'un discours différent ou adverse. A son insu peut-être, à travers ce qui est suggéré par son propre vocabulaire théorique, Foucault reproduit les artifices délimitatifs d'une « histoire des idées » à laquelle pourtant il a opposé tout son talent. La réalité discursive, qui est une réalité historique, ne peut être métaphorisée valablement par l'image de zones d'homogénéité se distinguant, sur le seul mode d'une convention délimitante, d'autres zones d'homogénéité différentes ou adverses. Cela tend à fermer la représentation des « discours » à l'analyse pourtant indispensable de leurs évolutions, tensions et contradictions internes, aussi réelles que l'extériorité parfois visible de leurs conflits. C'est en cela que le terme de « complexe » discursif est plus exact et plus riche que celui de « formation », car il supprime la représentation à la fois simplificatrice et fautive du « contour » en privilégiant l'image du réseau ouvert à sa propre transformation, comme à sa propre réactivation historique, et au sein duquel l'« unité » n'est ni celle d'un objet, ni celle d'un « discours », mais celle d'un **enjeu** autour duquel s'ordonnent des stratégies.

J'en donne une illustration détaillée, par exemple, dans le chapitre qui traite de la classification des écritures au XVIII^e siècle. L'ensemble des discours produits entre le dernier tiers du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle sur l'origine, les causes et les progrès de l'écriture et de l'idolâtrie (essentiellement en Egypte) ne constitue pas une **unité** qu'il suffirait de caractériser à partir de certains invariants discursifs. Ces invariants existent, incarnés par des logiques étiologiques et des « systèmes » d'interprétation de l'évolution liée des deux objets en question, mais ils s'ordonnent d'une manière conflictuelle autour d'un **enjeu** qui

n'est rien de moins que celui de la survie du dogme chrétien de l'origine des peuples, et qui, plus profondément encore, est celui de la survie de l'origine transcendante et du caractère intangible du pouvoir de l'Eglise. En outre, à l'intérieur même de l'herméneutique chrétienne appliquée à cette histoire complexe des inventions symboliques, religieuses et politiques du paganisme, se développe une contradiction qui affleure chez Warburton, et qui ouvre involontairement un passage au matérialisme que combat sur ce point le discours manifeste de l'apologétique. Cette production d'incompatibilités internes est l'un des symptômes que j'ai relevés comme indicatifs des situations de « crise » discursive. J'en pourrais donner bien d'autres illustrations : crise du fixisme chez Agassiz, crise de la distinction du « règne humain » chez De Quatrefages, subversion « transformiste » finale du grand projet taxinomique de la « méthode naturelle » chez Adanson, conflit externe et incohérences internes des classifications des sciences de Comte et de Spencer, conflit du modèle hégélien et du modèle darwinien dans la linguistique évolutionniste de Schleicher, conflit du polygénisme linguistique de Hovelacque avec ses propres références évolutionnistes, etc. C'est toute la dimension tensionnelle et problématique des discours théoriques qui constitue l'objet de l'analyse des complexes discursifs, et dont je ne trouve pas chez Foucault d'étude méthodologiquement instruite.

Quant aux périodisations du type de l'« Age classique », on me permettra de n'y voir que la sélection arbitraire d'un critère dérivé (le critère esthétique) pour caractériser une époque dont je continue à penser, en termes marxistes, qu'elle doit l'être d'abord à travers sa formation économico-sociale. Là se trouve la véritable « subordination des caractères » dont l'histoire naturelle elle-même a fait une loi incontournable dans l'identification des classes d'existences organiques, et qui demeure une loi universelle de toute classification d'objets naturels ou historiques. La dénégation du marxisme comme instrument d'explication des hiérarchies causales dans la production des phénomènes

idéologiques et discursifs a conduit Foucault à ce qu'un historien de la classification nommerait, en référence à l'histoire de la taxinomie botanique, un « système artificiel ».

Un dernier point de critique concernera encore cette « fermeture » conventionnelle difficilement évitable — ne serait-ce que pour des raisons didactiques — des « zones d'homogénéité » discursives. J'ai montré dans *la Pensée hiérarchique et l'évolution*, ainsi que dans *Misère de la sociobiologie*, puis dans le dernier chapitre de *la Raison classificatoire*, que les grandes idéologies para-scientifiques (par exemple la « sociobiologie » sous ses multiples formes de réapparition historique) et certaines grandes oppositions doctrinales (par exemple le conflit entre préformation et épigénèse sur les multiples terrains de substitution où il s'est manifesté) se caractérisaient par une existence réitérative. Cette résurgence de fait, liée à des situations historico-discursives précises, interdit à tout jamais que l'analyse des discours historiques puisse procéder par périodisations closes. Une histoire étroite des avancées scientifiques peut procéder ainsi, sur un mode positiviste. Mais une théorie générale des rapports multivoques des scien-

ces et des idéologies devra tenir compte d'une distinction fondamentale qui rend son statut irrémédiablement différent et complexe : celle qui existe entre l'**historicité** des sciences et la **trans-historicité** réitérative des idéologies qui les précèdent, les accompagnent et les suivent dans l'univers du discours extra ou para-scientifique. La science **évolue**, au sens où elle procède par inventions et découvertes, son régime de production incluant la rupture et l'innovation strictes. **L'idéologie, elle, n'invente jamais.** Elle **remanie**, à partir de gestes anciens liés aux types d'organisation sociale, et dont une typologie pourrait être proposée aux études d'anthropologie et de sociologie historiques. L'émergence visible de ces remaniements s'effectue toujours lorsqu'une conjonction de phénomènes externes (économiques, politiques, sociaux) met en cause un équilibre jusqu'alors dominant. Le modèle le plus courant en serait par exemple la réactivation des théories sociologiques inégalitaires à base d'argumentation biologique dans les périodes de crise. Sur son versant pratique, l'étude des modalités d'une rupture de ces résurgences périodiques est l'un des projets que souhaiterait mettre en œuvre l'analyse des complexes discursifs.

LE NOUVEL OUVRAGE DE PATRICK TORT



Dans *la Raison classificatoire*, Patrick Tort s'attaque aux fondements mêmes de la pensée humaine. Abordant de front un problème que Foucault n'avait fait qu'effleurer — celui de la classification, de sa nature et de son histoire —, il découvre les structures élémentaires de l'activité classificatoire, et vérifie cette découverte en suivant un immense trajet qui le conduit à travers l'histoire de la philosophie, des sciences de la nature, de l'homme et de la société : examinant tour à tour la classification rhétorique, la typologie des langues, des systèmes d'écriture, des races humaines, la systématique animale, la taxinomie botanique, la répartition des règnes naturels, des espèces organiques, des sexes, des classes de monstres, le système des sciences, ou encore la catégorisation des formes psychopathologiques de la criminalité, il effectue un pas décisif sur la voie de l'élaboration d'une nouvelle discipline d'études destinée à la refondation méthodologique de l'ancienne « histoire des idées » : *l'Analyse des complexes discursifs*, instrument majeur d'une théorie matérialiste de la connaissance.

Bertrand Mertz

La Raison classificatoire, Aubier, collection Résonnances, 1989, 600 pages. 195 F.

La première révolution du xx^e siècle

A propos de « **The Roots of Otherness** », de Téodor Shanin

MICHAEL LÖWY

CET ouvrage en deux volumes n'est pas seulement un brillant travail universitaire représentant la sociologie historique dans ce qu'elle a de meilleur. C'est aussi un changement radical de paradigme dans la compréhension historique et sociologique de la Révolution russe. Les réelles percées en sciences sociales sont rares et ne doivent pas passer inaperçues : le livre de Shanin est de celles-là¹.

LA RUSSIE « EN VOIE DE DEVELOPPEMENT »

Depuis la fin du xix^e siècle, la plupart des universitaires, historiens, leaders politiques ou philosophes ont compris la Russie tsariste d'alors soit comme une entité totalement spécifique, soit comme la part attardée de l'Europe. Comme Shanin nous le montre de façon convaincante, la Russie à l'entrée du siècle n'était ni un cas particulier, ni ne se trouvait en passe de devenir une seconde Angleterre : elle était le premier pays dans lequel apparaissait un syndrome social particulier que nous appelons aujourd'hui celui des « sociétés en voie de développement ». Et la révolution de 1905-1907 constitua la première remise en cause fondamentale de l'Europe de l'Ouest comme modèle universel. Ce n'était pas la dernière révolution européenne du xix^e siècle, mais la première d'une série de mouvements révolutionnaires dans les sociétés dépendantes, périphériques, « en voie de développement », et qui devait ensuite se développer tout au long du xix^e siècle. Il ne s'agit pas seulement d'un débat historique, car jusqu'à présent domine chez la majorité des auteurs ce qu'on appelle la « théorie de la modernisation » qui veut interpréter les sociétés « en voie de développement » comme arriérées, c'est-à-dire comme des sociétés qui devront nécessairement en passer par certaines étapes de développement social et économique, mais qui pour des raisons diverses ne s'y sont pas encore engagées ou de façon trop lente.

Une approche différente est nécessaire, qui prenne en compte la possibilité d'au-

tres voies de développement qui ne reproduisent pas nécessairement les caractéristiques du modèle de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Inspiré par le travail de pionnier de Paul Baran² sur l'impérialisme et le sous-développement et, avec quelques réserves, d'André Gunder-Frank³ sur la théorie de la dépendance, le premier volume de Shanin présente le développement de la dépendance comme la caractéristique majeure de la Russie. La pièce maîtresse de cette démonstration est une remarquable analyse de la campagne russe au début du siècle, qui incorpore des éléments historiques, sociologiques, économiques et anthropologiques, pour se focaliser sur la « triple et réciproque détermination » entre le capitalisme, l'Etat et la paysannerie. Critiquant la conception évolutionniste, linéaire, « progressiste » de l'avenir de la Russie qui était celle à la fois des libéraux bourgeois et du marxisme de la II^e Internationale — qui prédisait en particulier la « désintégration » prochaine de la paysannerie par le capitalisme — Shanin s'appuie sur les fructueuses intuitions des révolutionnaires populistes et du vieux Marx. Poursuivant dans la lignée de son précédent travail⁴, un brillant essai de marxisme hétérodoxe, il montre qu'à la fois Marx (dans ses dernières années)⁵ et ses amis de la *Volonté du peuple* (*Narodnaya Volia*) considéraient la commune paysanne (*obshchina*) comme la base de la régénération de la société russe : pour eux la société post-capitaliste devait dialectiquement intégrer les formes communautaires des époques non capitalistes antérieures. Durant la révolution de 1905-1907, la commune paysanne russe manifesta de façon spectaculaire ses caractéristiques d'unité d'organisation de classe, capable de générer une idéologie égalitaire et d'être une école pour l'action collective, capable de se transformer en un mouvement de révolte organisé. Une étude précise de cet événement historique décisif est l'objet de ce second volume. Considérant que la Russie était en retard au moins d'un demi-siècle, les révolutionnaires russes espéraient une nouvelle version de 1789, ou de 1848. Ce qui arriva fut inattendu, et « dévia » de ces normes eu-

Il n'est pas fréquent
que nous rendions
compte dans nos
colonnes
d'ouvrages qui
n'ont pas, jusqu'à
ce jour, été traduits
en français.
Toutefois,
l'importance du
travail que
commente ici pour
nous Michaël
Löwy, le lien qui
unit la
compréhension du
processus
révolutionnaire
russe du début du
siècle et celle du
gorbatchévisme,
nous ont incité à
bousculer nos
habitudes et
peut-être cela
aidera-t-il à la
parution de ce
travail en français.



ropéennes classiques. En fait la révolution russe de 1905-1907 fut la première d'une série de mouvements révolutionnaires caractéristiques du xx^e siècle. En une succession rapide, cette expérience fut suivie par celle de la Turquie (1908), de l'Iran (1909), et de la Chine (1911). En Russie, la révolution reprit en 1917, les révolutions à la périphérie de l'impérialisme se poursuivant depuis lors.

BRUIT ET FUREUR DANS LA THEORIE

L'analyse de Shanin ne constitue pas un exercice purement académique : elle est toute entière remplie du bruit et de la fureur de la réalité. Une remarque de méthode mérite à cet égard d'être citée dans son entièreté, tant elle témoigne de la qualité qui distingue son travail et lui donne sa supériorité sur la plupart des études similaires.

« Les sociologues oublient souvent une donnée essentielle de tout combat révolutionnaire : la ferveur et la rage qui animent les révolutionnaires et qui les modèlent. Les essais académiques et les

conventions bourgeoises gomment cette donnée. Les phénomènes sociaux ne peuvent être aisément rationalisés en faits, tableaux de données, schémas. (...) Pourtant, sans cette donnée essentielle, toute tentative de comprendre les révolutions tombe à plat. C'est la raison pour laquelle les fonctionnaires, les banquiers, les généraux, les scientifiques, y compris dans le domaine du social, ne voient pas venir les vagues révolutionnaires même lorsqu'ils ont le nez dessus. Au cœur de la révolution, il y a une vague d'émotion et d'indignation morale, de révolte et de fureur contre le pouvoir en place, qu'on ne peut plus contenir, quoiqu'il puisse en coûter. Gagnés par l'enthousiasme de ce moment, les êtres se surpassent, brisent les entraves de l'instinct de conservation individuel et des conventions quotidiennes. » (pages 30-31)

1905, LA REVOLUTION INATTENDUE

Le centre de cette interprétation des événements révolutionnaires de 1905-1907, c'est le combat des paysans pour la

terre et la liberté. Après la défaite de Pugatchev (xviii^e siècle), les jacqueries paysannes semblaient avoir disparu de la campagne russe, à l'exception de quelques « querelles agraires » locales. Les rébellions paysannes semblaient appartenir au passé de la Russie et du monde en général. Rétrospectivement, nous savons maintenant que ce qui s'est passé en Russie en 1905-1907 n'était que le début d'une nouvelle vague de guerres paysannes à la périphérie du système capitaliste : Mexique, à nouveau la Russie, Chine, Algérie, Vietnam, etc. Le combat autonome de la paysannerie non capitaliste en Russie — un combat pour la propriété communale, contre la propriété privée de la terre — a bouleversé les perspectives évolutionnistes de la plupart des marxistes russes (particulièrement Plékhanov et ses successeurs), qui considéraient les paysans comme conservateurs, arriérés, « petits-bourgeois », et incapables de devenir une force révolutionnaire. D'autres surprises surgirent en 1905-1907, la mobilisation massive des minorités ethniques, l'émergence de structures de contre-pouvoir (les soviets ouvriers, l'Union pan-russe des paysans), le rôle révolutionnaire des étudiants et de l'intelligentsia de gauche. Bien sûr, on peut essayer de traiter ces « déviations » par rapport à ce qui était attendu comme des exceptions, qui ne réclament que des révisions partielles et des ajustements mineurs de certains aspects de l'analyse qui n'a pas intégré certains faits, mais sans jamais remettre en question l'approche théorique générale. Shanin plaide pour une approche différente : il considère ces éléments comme les symptômes d'une réalité sociale fondamentalement différente de celle du modèle conceptuel orthodoxe. La Russie du début du siècle ne peut être comprise ni comme un cas unique, ni comme le énième cas du développement « général » à la suite de celui de l'Europe de l'Ouest, un wagon en retard sur une voie tracée d'avance. La seule façon de saisir pleinement les nouvelles réalités de la révolution de 1905-1907 est de comprendre que l'Empire russe affichait les caractéristiques d'une « société en voie de développement » sans pour autant qu'elle se reconnût comme telle. Un tel réarrangement

conceptuel radical n'est pas encore accepté, même aujourd'hui — un tribut à la prégnance de la « théorie de la modernisation » à l'Ouest et à la combinaison de l'évolutionnisme russe et du nationalisme à l'Est. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des leaders politiques russes de l'époque (qu'ils soient conservateurs, libéraux ou révolutionnaires) furent incapables de tirer les leçons originales et importantes de la révolution de 1905-1907. Seule une minorité se montra ouverte aux leçons de l'histoire et manifesta une volonté d'en tirer les enseignements. Même si la révision du point de vue classique fut partielle et contradictoire, elle leur donna une immense supériorité politique.

DE STOLYPINE A TROTSKY...

Parmi eux, Peter Stolypine⁶ en tira les conclusions extrêmes. Sa politique est depuis lors devenue un modèle de référence pour les pouvoirs autoritaires dans les sociétés « en voie de développement », une sorte de « révolution par en haut » incluant une réforme agraire fondée sur la privatisation des terres communales et une réforme/modernisation de l'appareil administratif, combinées bien entendu avec des mesures répressives contre les « révolutions par en bas ». Shanin décrit cette politique comme le « second amendement » à l'économie politique classique de Ricardo, le premier étant la doctrine de Friedrich List, faite d'interventionnisme et de protectionnisme étatique, et développée par Bismarck. Parmi les révolutionnaires, les exceptions les plus notables furent Lénine et Trotsky. Shanin mentionne aussi le leader menchevik géorgien Zhordania, mais ses innovations se limitèrent à la volonté de se battre pour un gouvernement social-démocrate en Géorgie. Bien que dirigeant le premier parti marxiste du monde possédant une base dans la paysannerie, Zhordania fut incapable de dépasser la traditionnelle méfiance des mencheviks à l'égard de la paysannerie.

La théorie de la révolution permanente de Trotsky fut une rébellion « hétérodoxe » contre l'évolutionnisme de la II^e Internationale. Tandis que l'imagination politique de son ami Parvus (Alexander Helphand)⁶ s'arrête à la proposition d'un gouverne-

ment post-révolutionnaire des travailleurs qui accomplirait la version la plus démocratique du capitalisme (la « première étape » bourgeoise), Trotsky franchit un pas supplémentaire en suggérant qu'une fois au pouvoir le prolétariat transcenderait nécessairement la démocratie bourgeoise et attaquerait directement la propriété capitaliste. La conclusion principale que tira Trotsky de 1905-1907 sur la possibilité d'un « grand saut » dans une transformation socialiste immédiate de la Russie devint cruciale en 1917 : « Dans son essence, elle s'intégra à la stratégie politique que les bolcheviks adoptèrent en avril 1917 » (page 257). Cependant, cette théorie n'était, selon Shanin, qu'une avancée intellectuelle partielle. Trotsky avait une appro-

des paysans », il insistait sur le fait que le seul régime viable serait la dictature du prolétariat « s'appuyant » sur la majorité paysanne, laquelle ne serait cependant devenir un partenaire à part entière au sein du pouvoir d'Etat.

LA REVOLUTION LENINISTE

C'est ici que Lénine fut capable de tirer la plus importante leçon de la révolution de 1905-1907 : sa nouvelle stratégie d'alliance révolutionnaire (et de gouvernement) des ouvriers et des paysans fut une rupture décisive avec sa propre conception antérieure (héritée de Plékhanov)⁷ sur la « désintégration » de la paysannerie. Cette correction de perspective permit en fin de



che superficielle, indifférente ou hostile vis-à-vis des problèmes des minorités ethniques ou paysannes. C'est sur la question paysanne que ses conceptions étaient le plus à courte vue. Contre Lénine, il insistait sur le fait qu'en aucune circonstance la paysannerie ne pourrait jouer un rôle politique indépendant et former son propre parti. Rejetant la proposition de Lénine de « dictature démocratique des ouvriers et

compte au bolchevisme de bâtir sa propre identité idéologique comme point de ralliement au sein de l'URSS et de la III^e Internationale. Ceci signifiait, en termes de partis politiques, une alliance révolutionnaire immédiate entre les sociaux-démocrates (le POSDR) et les socialistes-révolutionnaires, un nouveau programme agraire incluant la revendication de la nationalisation des sols (considérée jusqu'alors

1. Téodor Shanin, *The Roots of Otherness : la Russie à l'entrée du siècle*. Volume 1 : La Russie comme « société en voie de développement ». Volume 2 : Russie 1905-1907, La révolution comme moment de vérité. Yale University Press, New Heaven and London, 1986.

2. Paul Baran, marxiste américain, animateur avec Paul M. Sweezy de la célèbre *Monthly Review*.

3. André Gunder-Frank, économiste marxiste, auteur de nombreux ouvrages sur les mécanismes de la dépendance et du sous-développement, en particulier sur le Brésil et l'Amérique latine.

4. « Late Marx and the Russian Road » in *Monthly review*, New York 1983.

5. Karl Marx, *Lettre à Véra Zassoulitch*.

6. Peter Stolypine, ministre de l'Intérieur tsariste en 1905 et dans les années ultérieures, artisan de la répression politique.

7. Que Trotsky connut en exil à Vienne.

8. Georges Plékhanov, « père du marxisme russe », qu'il contribua à implanter parmi les intellectuels et les cercles politiques, sans toutefois éviter le mécanisme positiviste propre au marxisme post-Marx de la fin du XIX^e siècle.

comme une revendication typiquement populiste). En avril 1917, Lénine appella à une révolution socialiste, à l'établissement d'une république soviétique marchant sur les traces de la Commune de Paris. La « dictature démocratique des ouvriers et des paysans » dans sa définition de 1905 fut alors considérée comme « dépassée par les événements », le but étant désormais une révolution socialiste dirigée par les socialistes. Mais lorsque la guerre civile survint, les termes du débat de 1905 ressurgirent. Adoptant le programme agraire socialiste-révolutionnaire, Lénine put gagner l'adhésion de la masse des paysans, un élément important dans la victoire de l'armée rouge. En 1921, il se prononça pour une politique de large conciliation avec la paysannerie : la NEP.

TROTSKY QUAND MEME

Un bref commentaire sur les assertions de Shanin sur Lénine et Trotsky. Il me semble que la critique de la « courte vue » de Trotsky sur le rôle décisif de la paysannerie dans la révolution de 1905-1907 est assez justifiée. Cependant, à la lumière de la période 1917-1922, il y a au moins un aspect-clé sur lequel les prédictions de Trotsky s'avèrent plus réalistes que celles de Lénine : la paysannerie révolutionnaire devait suivre la direction politique du prolétariat. A l'exception d'une courte période (la coalition avec les SR de gauche), le parti prolétarien (c'est-à-dire les bolcheviks) ne partagea pas le pouvoir avec un parti paysan, et le gouvernement soviétique ressemblait davantage à « une dictature du prolétariat soutenue par la paysannerie » qu'à « une dictature démocratique des ouvriers et des paysans ». La participation paysanne à la guerre civile du côté rouge fut certes décisive, mais là encore la direction était fermement tenue par le parti ouvrier (et Trotsky lui-même comme dirigeant de l'Armée rouge). Les concessions économiques à la paysannerie au cours de la NEP ne changèrent pas la nature prolétarienne du pouvoir soviétique, en dépit de ses traits bureaucratiques par ailleurs. Mais cette question va au-delà du domaine d'étude de Shanin, qui est la révolution de 1905-1907 et non celle d'Octobre 1917.

La conclusion de Shanin est un passionnant plaidoyer pour la méthode dialectique en histoire, inspirée par la philosophie classique allemande, des *Thèses sur Feuerbach* de Marx à Max Weber, Sartre et Gramsci.

LA DIALECTIQUE EN HISTOIRE

Rejetant le déterminisme, le fatalisme et le réductionnisme, qui saisissent les éléments structurels mais gommant les choix, cette méthode permet de saisir l'interdépendance entre les données matérielles et les décisions individuelles ou collectives. Dans ce contexte, l'auteur nous offre deux remarques méthodologiques qui sont de la plus grande importance et concourent à faire de ce travail une contribution majeure à l'histoire de la Russie et aussi à l'histoire comme science sociale.

1. Nous avons besoin d'une historiographie qui se centre sur les potentialités des situations, sur les alternatives possibles et sur les diversités, une approche ouverte sur l'alternative en histoire. Au cours des périodes de stabilité, lorsque les processus historiques évoluent lentement, le potentiel d'alternative en histoire est faible. Mais, à un moment donné, survient une période de crise majeure, une révolution : les verrous des modèles de comportement, l'autocensure des imaginations, l'évidence des stéréotypes sont brisés. Dans ces moments, le potentiel alternatif de l'histoire, l'importance de la conscience, le champ ouvert à l'originalité et aux choix, se voient spectaculairement multipliés.

2. Nous vivons aujourd'hui un changement de paradigme, l'effondrement (ou en tout cas une remise en cause majeure) de la théorie du progrès comme clé de la compréhension des périodes historiques. Une autre conception, qui cherche encore son nom, prend progressivement sa place, en substituant au modèle du progrès linéaire, celui de changements multi-directionnels, inégaux et combinés.

Michaël Löwy

Traduit de l'anglais
par François Dietrich

(Les intertitres et les notes sont de la rédaction de la revue)

Du bon usage de la mémoire

Sur un livre de Maurice Rajsfus *

ENZO TRAVERSO

ENTRE 1880 et 1929, environ cent mille juifs émigrèrent en France, en provenance de l'Europe centrale et orientale. Peu de chose, si on les compare aux millions qui, dans la même période, affluaient aux Etats-Unis mais quand même un chiffre important, surtout si l'on prend en compte leur concentration à Paris — quarante mille personnes au tournant du siècle, le double à la veille de la Seconde Guerre mondiale — ainsi que leur homogénéité sociale et culturelle. Cet exode était à la fois une réponse aux pogromes et au déclin économique irréversible qui frappaient les Juifs de l'empire tsariste, de la Galicie hasbourgeoise et de Roumanie. Ils étaient exclus de l'essor industriel de ces pays — à l'exception de quelques secteurs secondaires et non mécanisés, comme par exemple la confection, destinés à devenir des secteurs « juifs » — et appauvris par l'effritement de leurs activités économiques traditionnelles, tels le commerce et l'artisanat : bref, soit ils se transformaient en *luftmenshen* (les marginaux flottant dans l'air que peignait Chagall au début du siècle), soit ils émigraient.

Pourquoi la France ? Ce choix était lié à plusieurs facteurs, aussi bien économiques que culturels. L'industrie française avait besoin de main-d'œuvre étrangère et le taux très faible de croissance démographique (par rapport aux autres nations européennes) amenait les autorités à ne pas réglementer l'immigration par des mesures restrictives. Mise à part son accessibilité relativement facile, la France attirait les migrants juifs aussi pour une autre raison : elle apparaissait à leurs yeux comme le pays de la grande révolution et comme le héraut de l'émancipation juive en Europe. A Paris, les *Ostjuden* étaient concentrés en deux quartiers, Belleville et surtout le Marais, dans lesquels ils constituaient 61 % de la population globale. Ces quartiers, où tout le monde parlait yiddish, avaient pris l'aspect d'un *shtetl*, la bourgade juive d'Europe orientale avec ses synagogues, ses boutiques, ses cafés, ses journaux et ses mouvements politiques (bien évidemment de gauche : le Bund, le

Poale-tzion, ensuite le Parti communiste, etc.)¹.

Pour les « Israélites » français, cette immigration en provenance de l'Est européen représenta la découverte du prolétariat juif, une découverte assez désagréable dont ils auraient volontiers fait l'économie. Complètement saisis par ce que l'historien Michael Marrus a défini comme la « politique de l'assimilation » — une orientation dont l'Alliance israélite universelle, avec ses fonctionnaires, ses ministres et ses académiciens, était le symbole —, ils ne ressentaient aucune affinité avec ces Juifs aux longues barbes, étrangement habillés et parlant un jargon incompréhensible qui leur rappelaient le ghetto, un passé d'oppression désormais refoulé². Ils voyaient leurs correligionnaires immigrés comme des étrangers, par lesquels ils étaient perçus à leur tour comme des *goym*, des non-juifs.

Nahoum P. était un de ces immigrés. Né en 1892 à Radom, sa biographie reproduit fidèlement le destin de toute une génération de Juifs polonais. Ses parents sont très attachés à la tradition et vivent dans le respect de la *Torah* ; il émigrera, ainsi que cinq autres de ses frères, pour échapper à l'antisémitisme polonais mais aussi au judaïsme étouffant de sa famille, en quête de liberté et d'une vie autre que celle d'un *shtetl* ravagé par la crise économique et l'oppression nationale. Il est attiré par la politique, comme beaucoup de jeunes de son âge, et adhère au Poale-tzion de gauche, un parti ouvrier qui se voulait à la fois sioniste et marxiste-révolutionnaire. Il essaie à deux reprises, toujours inutilement, d'émigrer en Palestine : la première fois il est renvoyé en Pologne par les autorités turques, la deuxième fois il reste bloqué dans un bateau italien sans obtenir le visa. Il passe par Varsovie et Vienne, où il enseigne dans des écoles juives, avant d'arriver en France en 1923. A Paris, il commence l'odyssée de chaque immigré : les taudis du quartier juif et des banlieues ouvrières, la recherche d'un travail, la surexploitation. A la différence des immigrés italiens ou polonais, dans la



plupart des cas arrachés à la misère des régions les plus arriérées de leurs pays et par conséquent analphabètes, Nahoum est une personne cultivée : sa langue maternelle est le yiddish, mais il parle couramment le polonais et l'allemand et il apprendra vite le français. Cela n'empêche qu'il sera obligé de parcourir toutes les étapes du calvaire de l'immigré juif. D'abord la maroquinerie, puis une tentative qui échouera de travail aux usines Renault, enfin une activité stable de colporteur dans les marchés forains. Comme l'écrit Maurice Rajsfus, Nahoum correspondra très vite « au cliché que l'on se fait de lui. En 1923, les stéréotypes sont simples : Italien, il sera maçon ; Espagnol, les travaux de manœuvre doivent lui convenir de toute évidence ; Algérien, on le verra en vendeur de cacahuètes ; Polonais, il sera mineur de fond ou ouvrier agricole ; Sud-américain, ce n'est qu'en danseur mondain qu'il pourra se métamorphoser ; Juif, enfin, il ne peut être que tailleur, colporteur ou louche brasseur d'affaires » (p. 91). Nahoum rencontre sa femme, Rywka, en 1924, et ils auront deux enfants. Ils demandent deux fois la naturalisation, en 1935 et 1938, que les autorités françaises auront soin de leur refuser. Le séjour de Nahoum et de sa compagne au pays de la liberté et des droits de l'homme se termine en juillet 1942, lorsqu'un train les ramène définitivement en Pologne avec d'autres milliers de Juifs : ils mourront à Auschwitz.

L'itinéraire de Nahoum n'a rien d'exceptionnel, il est « banal » comme celui

d'autres centaines de milliers d'immigrés juifs, presque toujours ignorés par une historiographie soucieuse de célébrer les vainqueurs et d'exclure les vaincus : sa vie, avec sa conclusion tragique, appartient à la mémoire des opprimés, c'est pourquoi elle nous touche si profondément. Elle nous est racontée par son fils, Maurice Rajsfus, *Moïschele* en yiddish, comme l'appelait sa grand-mère maternelle dans une lettre incluse dans ce livre. Son père lui a légué une « qualité d'apatride » qu'il assume, tout en étant citoyen français, et dont il se « revendique hautement ». Il est Juif non par son appartenance à l'actuelle communauté israélite française dans laquelle son anticonformisme et son soutien à la cause palestinienne ne sont guère appréciés, mais plutôt par son identification avec les millions d'immigrés qui subissent le racisme, par sa volonté de demeurer un révolté contre la barbarie de ce monde qui a produit Auschwitz, par le souvenir d'avoir été un enfant à l'étoile jaune. Cette biographie a été certainement inspirée par un sentiment de dévotion filiale, mais aussi par un besoin de remémoration visant la réalité actuelle. Cela paraît tout à fait évident dans les chapitres conclusifs, réunis sous le titre « Racisme et xénophobie » où il tire ce bilan amer et pourtant lucide : « Ceux qui, aujourd'hui, envisagent d'un cœur léger d'expulser les Arabes par dizaines de milliers sont les héritiers spirituels de ces braves franchouillards qui assistaient sans frémir à la chasse aux Juifs, de 1941 à 1944 ». (p. 226).

* Maurice Rajsfus, *Mon père l'étranger. Un immigré juif polonais à Paris dans les années vingt*, l'Harmattan, 1989.

1. Sur l'immigration juive d'Europe orientale à Paris, cf. le très beau livre de Nancy Green, *les Travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque. Le « Pletzl » de Paris*, Fayard, Paris, 1985.

2. Cf. Michael Marus, *les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*, Complexe, Bruxelles, 1985.

Aliénation ou Autogestion

A propos du livre de Victor Leduc*

FRANÇOIS DUVAL

LE précédent ouvrage de Victor Leduc, *les Tribulations d'un idéologue*, 1986, retraçait, sous forme d'autobiographie politique, son itinéraire depuis le PCF jusqu'au choix du socialisme autogestionnaire. *Aliénation ou Autogestion, le dilemme de notre temps* fournit au lecteur une sélection d'articles et de contributions, rédigées au cours des vingt-cinq dernières années, qui rythment cette évolution politique, notamment dans le domaine de l'intervention théorique. En ces temps où les repentis tiennent le haut du pavé, un tel exercice pouvait s'avérer périlleux. S'il n'en est rien, c'est qu'au contraire s'y dessine la continuité d'une réflexion et d'un combat.

Pour Victor Leduc, l'adhésion à la fin des années soixante à l'autogestion ne doit rien à l'air du temps ni aux idées alors à la mode, dont la « deuxième gauche » fera son instrument de bataille contre le courant marxiste. Tout au contraire, il s'agit, en s'appuyant sur les conceptions originelles de Marx, de tracer une voie pour la libération des hommes et des femmes, qui ne débouche pas sur les régimes bureaucratiques de l'Est.

Ainsi, il nous invite à accorder la place qui lui revient dans la pensée de Marx au concept d'aliénation. Cela ne va pas de soi car des penseurs officiels du PCF jusqu'aux structuralistes, il existe une autre tradition, dominante, qui voit dans l'aliénation une conception floue, quasi métaphysique et même « prémarxiste » (L. Althusser), à la différence de l'exploitation qui, seule, atteindrait à la dignité de concept scientifique. En fait, l'aliénation ne renvoie nullement à une « essence humaine » hors du temps, mais à une situation historique : celle, notamment, des producteurs séparés des produits de leur travail. Mais, Leduc le rappelle opportunément, chez Marx l'aliénation n'est pas rattachée seulement à la propriété privée des moyens de production mais, plus fondamentalement, à la division sociale du travail. Rappel qui n'a pas qu'un intérêt purement théorique, car « si l'abolition de la division du travail reste pour Marx le véritable critère de la libération de l'homme il devient évident

que les sociétés de l'Est sont encore des sociétés d'aliénation au regard du marxisme ».

La réflexion s'articule donc autour d'un ensemble de notions : celle d'aliénation, celle d'autotransformation (l'intervention directe des travailleurs, au cours des périodes révolutionnaires, en les transformant eux-mêmes, leur permet de fonder la société sur des bases nouvelles), la théorie des modes de production (non réductibles à la forme de la propriété mais incluant aussi la division sociale du travail, son organisation) et, enfin, le dépérissement de l'Etat (l'autogouvernement des producteurs associés) dont l'autogestion est la formulation actuelle.

Chemin faisant, l'auteur sera amené, par les combats politiques concrets, à dénoncer les tentatives de récupérations politiques — aujourd'hui bien oubliées... — de la notion d'autogestion par les directions du PCF et du Parti socialiste, mais surtout l'opération politique du courant Maire-Rocard visant « à faire de l'autogestion un point de clivage dans le mouvement ouvrier entre tous ceux qui se réclament du marxisme et qui seraient, par définition, des adeptes de l'étatisme, du centralisme, pour ne pas dire du stalinisme, bref des "totalitaires" et les autogestionnaires, seuls partisans d'une société de liberté ».

L'article consacré aux thèses de Lucien Goldmann laisse plus perplexe : ainsi que le rappelle Leduc, Goldmann analyse le phénomène stalinien comme fondamentalement lié, au-delà des conditions matérielles objectives, à l'étatisation de l'économie ; il insiste sur l'opposition entre autogestion et planification centralisée et conclut sur l'idée que « l'autogestion implique le maintien d'un marché ». Au-delà de l'exposition « objective » de ces thèses on aurait aimé savoir, à l'heure où se réactive le débat sur les réformes économiques en Pologne et, surtout, la perestroïka en cours dans l'URSS de Gorbatchev, quelle est la position propre de Victor Leduc...

On ne peut ici reprendre l'ensemble des questions soulevées : les thèses de R. Barho, l'eurocommunisme et la crise du

PCF, les mécanismes des grands procès staliniens, les rapports entre politique et rationalité, l'analyse du mouvement de Mai 68, les problèmes de l'écologie, les débats sur la stratégie révolutionnaire à l'époque de la montée en puissance de l'Union de la gauche, etc.

Aujourd'hui, à l'heure où la gauche — et un peu au-delà... — s'interroge sur l'absence de « grand dessein », cette plongée en arrière sur deux décennies de débats engendrerait facilement la nostalgie !

Signalons cependant une réflexion originale sur l'« aliénation militante », notamment à travers l'analyse du phénomène stalinien. Selon Leduc, la sacralisation du parti comme instrument unique de la révolution aboutit à une véritable aliénation réciproque : *« Cette conviction est commune aux militants et aux dirigeants. (...) L'aliénation du militant vis-à-vis de sa direction se double de l'aliénation du dirigeant à l'égard d'un parti qu'il érige en démiurge de l'histoire. (...) Le secrétaire général, figure centrale de la structure, est lui-même soumis à sa norme. »*

Le dernier article, intitulé « le Dilemme de notre temps » reprend la problématique générale mais l'actualise à la lumière des mouvements de l'hiver 1986 (soulèvement étudiant, grève des cheminots, irruption des coordinations). Aux antipodes des « explications » unilatérales et, finalement, paresseuses, Leduc prend de front l'analyse du caractère contradictoire du mouvement étudiant. Un mouvement de masse, « remettant en cause l'autorité de l'Etat », « obtenant le retrait d'un projet de

loi et la démission d'un ministre ». Mais dont les acteurs, dans leur immense majorité, expriment spontanément « le détachement à l'égard des idéologies », « le renoncement à toute volonté de changer le monde ».

L'hypothèse que risque Leduc tranche heureusement avec le discours dominant sur la « génération morale », le retour au « réalisme » politique, voire l'affirmation du caractère désuet de l'opposition entre la gauche et la droite. Certes, note Leduc, *« si ce rejet était définitif, cela signifierait la perpétuation de la division entre dominants et dominés et de l'appropriation par une minorité de la richesse, de la puissance et de la gloire produites par une majorité, en d'autres termes de l'aliénation de celle-ci à celle-là »*. Mais loin d'être négatif, ce « désengagement à l'égard de la politique, de ses moyens comme de ses fins » sanctionnerait la faillite du réformisme social-démocrate et du communisme stalinien. Ce serait alors « un mouvement de libération, une libération certes toute relative, mais qui a pour objet, ou pour effet, de faire sauter les blocages exercés sur les individus par des organisations reproduisant les structures aliénantes de la société globale ». En quelque sorte, un point de passage obligé avant la reconstruction d'un projet de transformation radicale de la société. Dans une situation qui combine une réactivation du mouvement social, le développement de l'absentéisme ouvrier et la montée du vote écologiste, il y a là un débat à mener. Et une raison d'espérer...



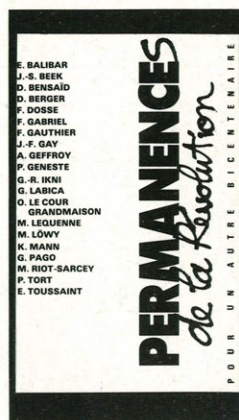
* Victor Leduc : *Aliénation ou autogestion. Le dilemme de notre temps*. Editions La Brèche.

Si vous ne l'avez pas encore fait, ne manquez pas de vous procurer :

Où va l'URSS de Gorbatchev ?
d'Ernest Mandel, 400 pages,
130 F
Le seul livre paru sur la
question qui a prévu les
grèves ouvrières de masse.



Permanences de la Révolution, pour un autre Bicentenaire,
312 pages, 108 F
Dans cet ouvrage, vingt
auteurs sont réunis par un
commun refus d'une
« commémoration »
consensuelle qui a enterré les
valeurs mêmes de la
Révolution.



Prochaines publications des éditions La Brèche

Crises à Cuba

de Jeannette Habel, préface de François Maspero.

Dans ce livre l'auteur tire un bilan de trente ans de succès et d'erreurs du castrisme. Elle y analyse aussi la crise qui secoue le pays aujourd'hui, la « rectification » castriste — qui tente de sauver des structures bureaucratiques sclérosées face à l'ouragan déclenché par Gorbatchev — et la signification des récentes exécutions.

Notes d'Allemagne

de Victor Serge, préface et notes de Pierre Broué.

La Montagne, c'est bien plus qu'une immense steppe verte d'Omar Cabezas.

Georges Sorel, présentation et textes choisis

par Larry Portis.

Dans son introduction, Larry Portis explique comment Sorel, sans doute le marxiste français le plus important du début du siècle, a été le premier à proposer une critique radicale de la sociologie bourgeoise, notamment celle de Durkheim. Les textes présentés dans ce volume permettent une nouvelle approche, très actuelle, de ce tenant du syndicalisme révolutionnaire et du socialisme autogestionnaire.

Les Mémoires d'Agis Stinas

traduction et présentation d'Olivier Houdart.

L'Ecologie, un aspect central de la crise de notre temps. Eléments pour un débat

Traduit de l'italien, ce livre propose une réflexion approfondie et ouverte, historique et actuelle, sur les interrogations que soulève la crise écologique et sur les réponses que les marxistes peuvent y apporter.

Editions La Brèche, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil, tél : 48 59 00 80.

Catalogue sur demande. Distribution distique.

**Livres en vente en librairie et à la librairie La Brèche,
9, rue de Tunis, 75011 Paris, tél : 43 67 63 57.**